le journal de notre village

La Houssaye en Brie

Edition Septembre 2013

Le mot du Maire

Le Maire
Jean ABITEBOUL

Madame, Monsieur,

Si nous nous désolons tous du printemps capricieux qui a gâché nos parties de jardin, consolons-nous car celui-ci a eu au moins un mérite : faire remonter le niveau des nappes phréatiques et nous permettre d'envisager plus sereinement l'approvisionnement en eau de notre commune, et plus généralement du pays tout entier.
L'été étant incertain au moment de l'écriture de cet article et à défaut d'autres prévisions qui viendraient éclaircir notre ciel, d'autres nouvelles plus concrètes améliorent de façon certaine notre environnement.

Des concrétisations tout d'abord :

- le jardin du bâtiment Bussière est terminé : Il est mis à disposition des familles et des enfants pour y passer un moment agréable.
- Dans le même édifice, les travaux d'isolation intérieure de la toiture nous ont réservés une agréable surprise : des combles perdus sombres et poussiéreux ont au final été transformés en un espace agréable qui pourra servir à différents usages dans le futur *(salle de lecture, projection de films de la Bibliothèque ou tous autres usages associatifs…)*
- L'amélioration des espaces verts : le verger, le terrain entre le Cube et l'école, les massifs fleuris...

Des réalisations en cours ensuite :

- le début de la procédure de transformation du Plan d'Occupation des Sols *(P.O.S.)* en Plan Local d'Urbanisme *(P.L.U.)*, étape déterminante dans l'aménagement et le développement du village. D'une durée approximative de deux ans, cette évolution fera l'objet de consultations publiques pour expliquer le projet et recueillir vos avis
- La passation d'un "Marché à bons de commandes" pour accélérer les travaux de voirie.
- Au programme 2013 : Le réseau d'eaux pluviales de la sente de la Butte Verte, puis l'enfouissement des réseaux et la réfection de la voirie de Chantepie *(2014)*, puis réfection de l'ensemble du village dans le cadre d'une programmation annuelle ensuite.
- Le remplacement des lampes "ballons" par un éclairage public plus performant et moins coûteux, puis la poursuite du programme d'enfouissement des réseaux aériens les années suivantes.
- La finalisation de réfection du mur du cimetière réalisée dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Des animations réussies *(pour ne citer que celles du mois de juin)* :

- Les pièces de théâtre "Départ immédiat" *(Les Amis de la Houssaye)* et "Modestes propositions" *(Act'art)*.
- La brocante *(Ecole des Livres)* et l'exposition des œuvres Sculpture et Vitrail *(Les Amis de la Houssaye)*.
- L'exposition des réalisations de Détente 3
- Le festival des Jeunes Artistes *(Les Amis de La Houssaye)*.
- La fête de la Musique (Comité des Fêtes) et la Fête de l'école *(Parents et Enseignants)*.
- Le spectacle de Danse *(Compagnie Phicel et Anim & Ludo)*.

Et parce qu'il est important de savoir réagir en situation d'urgence, une manifestation d'envergure organisée par la municipalité est également à venir le 21 septembre prochain : "Les Gestes qui Sauvent".

Au côté des Pompiers et des Gendarmes, des secouristes bénévoles et de nombreuses associations de prévention des différents accidents de la vie seront présentes au Cube pour vous initier toute l'après-midi aux pratiques d'urgences : secourisme, utilisation d'un défibrillateur *(la commune est dotée de quatre appareils situés à des emplacements clé : l'école, le stade, le Cube, la Mairie)*, formation au massage cardiaque...

De plus, à l'occasion de cette journée de la solidarité, une opération représentative de l'engagement de la municipalité pour améliorer le quotidien de chacun vous est proposée : **la distribution gratuite d'un détecteur de fumée par foyer destiné à prévenir les incendies domestiques *(voir modalités à l'intérieur de ce journal)***.

Je souhaite enfin à nos plus jeunes une excellente rentrée scolaire.

Sommaire

2 & 3 — Le mot du Maire / Sommaire
4 à 11 — Informations communales et intercommunales
12 & 13 — La jeunesse
14 à 16 — La vie du village
17 à 23 — Parole aux associations
24 & 25 — Découvrons mieux notre village
26 — Comprendre et protéger notre environnement
27 & 30 — Comptes-rendus des Conseils municipaux
31 & 32 — Calendrier des manifestations *(Sept. 2013 / Janvier 2014)*
Adresses et numéros utiles

La vie culturelle dans le Bâtiment Bussière

Ancienne mairie et école, le bâtiment Bussière perdure dans sa vocation culturelle et bouillonne de vie !

Au rez de Chaussée, entrée centrale et première porte à droite :
- Dans l'ancienne salle de Classe des garçons : Vous trouvez une belle pièce lumineuse au plancher dans laquelle se relaient divers ateliers : sculpture, modelage, vitrail et dessin (voir la rubrique des Associations).

Au rez de Chaussée, porte extérieure gauche :
- Ancien logement d'instituteur, ancienne cuisine salle à manger.
- Cette salle restaurée a gardé son vieux carrelage. L'association Détente 3 y propose entre autres, différents ateliers : peinture, patchwork, couture, confection de bijoux etc...

Une toute petite pièce empiétant dans la salle sert d'archives des Amis de La Houssaye et de bibliothèque spécialisée sur notre commune et son territoire. Consultable sur demande auprès de Serge RANDON : Les Amis de La Houssaye.

1er étage à droite :
- Ancien Logement d'instituteur
- Cette grande pièce abrite depuis une quinzaine d'années la Bibliothèque municipale. Il y a trois ans, elle a dû fermer pendant les travaux intérieurs avant de pouvoir accueillir à nouveau, pimpante et équipée tout lecteur ou futur lecteur, dès son plus jeune âge. Des bénévoles s'y relaient pour dynamiser ce lieu et conseiller éventuellement certaines lectures.

Porte gauche :
- Ancienne salle du "Conseil et des Mariages",
Puis "salle des jeunes".
Également restaurée récemment, cette pièce a été décorée et aménagée par l'association Anim et Ludo afin d'y accueillir son jeune public à "La Ludo des tout petits" ou "La Ludo des grands".

Grenier aménagé

Au dernier étage : Souhaitant améliorer l'isolation de ce vieil immeuble du 19ème, afin d'améliorer le confort des usagers tout en essayant de réduire la dépense de chauffage, l'équipe municipale a confié le chantier à l'équipe des "chantiers d'Initiatives 77". Grâce à la qualité des travaux réalisés, sont apparues deux belles pièces d'une façon presque inattendue ! C'est la raison pour laquelle l'équipe a tenu à remercier les ouvriers, lors d'une inauguration des combles du bâtiment communal "Bussière", qui s'est déroulé le vendredi 28 juin 2013 à 18 heures.

Nouvellement restaurés, ils ouvrent de nouvelles perspectives... Déjà les idées fusent ! Rien d'étonnant à La Houssaye.

***Initiatives 77**, est une association loi 1901 qui a pour objet principal de favoriser l'insertion des Seine-et-Marnais en difficulté. Elle met notamment en œuvre des actions élaborées en concertation avec le Département. Les Chantiers d'Initiative Locale ont pour mission la réhabilitation du petit patrimoine non protégé, protection de l'environnement, …*

Travaux école

Lors des derniers congés scolaires, des travaux ont été effectués à l'école.

Des sèches-mains électriques ont été installés dans les sanitaires. Ces appareils de qualité sont rapides et hygiéniques, et ont vite trouvé de petites mains curieuses pour les inaugurer. Ils ont également trouvé place dans le centre de loisirs, et dans les sanitaires du "Cube".

Une deuxième tranche de rénovation en peinture des murs du couloir principal a permis de couvrir les dégâts d'une infiltration de toiture. Ladite infiltration avait bien sûr fait l'objet d'une reprise du chéneau de récupération des eaux pluviales. La couleur choisie pour ce couloir en concertation avec le directeur de l'école a permis de raviver les tonalités générales afin d'égayer les locaux fréquentés par nos enfants.

Voirie

Un nouveau marché d'entretien de la voirie communale a été publié, analysé en mai/juin dernier, et a permis de trouver le nouveau titulaire des travaux de voirie pour une durée d'un an renouvelable. Cette procédure administrative longue et délicate permettra d'éviter les consultations de différentes entreprises à chaque nouveau projet de travaux. L'entreprise titulaire fera un devis correspondant à la demande sur la base de prix d'ores et déjà définis dans un bordereau de prix de plus de 30 pages. Il ne restera plus qu'à commander et planifier les travaux sur la base du devis. Ceci devrait permettre une plus grande réactivité et un meilleur entretien de nos voiries communales. Chaque année, un minimum de 50000 € de travaux seront ainsi réalisés dans la commune.

Pour les travaux plus importants la procédure habituelle restera valable : Une étude préalable par un cabinet spécialisé, la procédure de publication d'un marché de travaux spécifique, et l'attribution à un titulaire avant la planification et la mise en œuvre de ces travaux. Les prochains projets de rénovation de voirie se situeront dans une partie de la sente de la Butte Verte, dans la sente du Clos de la Vigne et le chemin de Chantepie. La planification de ces projets n'est pas encore arrêtée à ce jour. Les travaux seront menés dans la mesure du possible en concertation avec le Syndicat Intercommunal des eaux et le Syndicat Intercommunal d'énergie de Seine et Marne, afin d'essayer de regrouper les travaux qui incombent à chacun pour éviter les "réouvertures de tranchées ultérieures".

Le Centre Communal d'Action Sociale

Chaque commune est dotée d'un **C.C.A.S.** Le centre communal d'action sociale est chargé de mettre en œuvre une action d'aide sociale en lien avec les institutions publiques et privées.

Visite en pays minier.

Il est attentif à favoriser le lien social et organise par exemple des fêtes, des repas ou voyages pour les seniors. Occasions de partage, de joie et de découvertes.

Le C.C.A.S peut intervenir au quotidien auprès des personnes en difficulté en lien avec la Maison Départementale des Solidarités (MDS).
Il intervient également dans l'aide sociale des secours d'urgence qui sont étudiés en commission d'aide aux familles.

En cas de difficulté financière ou sociale, contactez la Mairie : 01 64 07 41 27

La Commune soutient financièrement les Associations suivantes pour leurs actions solidaires et complémentaires aux siennes *(Cf : CR du Conseil Municipal du 18 juin)*.

ASSOCIATION ENTRAIDE DEPLACEMENTS
Association loi 1901 et adhérente à Familles Rurales. C'est un service de "Transport à la demande", assurés par des bénévoles, pour rompre l'isolement des personnes vivant en milieu rural. Il fonctionne du lundi au vendredi.

Qui peut en bénéficier ? Toutes personnes adhérant à l'association moyennant une cotisation annuelle.

Conditions : Pour des déplacements occasionnels : visite médicale, achat médicaments, démarches administratives et sociales, visites aux malades, courses, etc...
Dans un rayon limité **à 60 km "aller et retour".**
L'attente de la personne vous accompagnant est limitée **à 2h.** Sont exclus les transports pris à la charge au titre de l'assurance maladie.

Pour bénéficier de ce service, ou vous proposer comme bénévole, Contactez l'association au n°de téléphone : **01 64 20 11 19**
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h, minimum 48h avant le déplacement (sauf cas urgents).

N.B. : Les véhicules ne sont pas adaptés au transport des fauteuils roulants.
Dans ce cas, contactez le PAM au 01 64 10 69 00.

Association d'aides à domicile
27 rue du G. Leclerc - 77540 Rozay en Brie
01 75 99 90 00
Cette association organise l'aide à domicile des personnes se trouvant en difficulté temporaire ou permanente et met à leur disposition des équipes de professionnels capables de s'adapter aux situations les plus diverses. Elle propose également des services de soins infirmiers à domicile, d'hospitalisation à domicile, service de téléassistance, petits travaux de bricolage, jardinage, ménage etc... Quelque soit l'âge, l'activité... l'association propose des services les plus adaptés à la situation et établit un projet d'aide personnalisé.

La Bibliothèque Sonore Départementale de Meaux
Elle permet aux aveugles et malvoyants de Seine-et-Marne, de bénéficier de prêts gratuits et par correspondance de livres enregistrés par des bénévoles sur CD ou Cassettes (soient quelques 2300 ouvrages en CD MP3...). **10.000 livres sont prêtés chaque année !**
Une dizaine de **bénévoles** transfère les livres enregistrés sur cassettes en **CD MP3,** en utilisant leur PC (Des responsables de la Bibliothèque assurent la formation à ces nouvelles méthodes). Une trentaine de **Donneurs de Voix** enregistre 150 à 200 nouveaux livres par an.

Implantée à Meaux depuis de nombreuses années, la **Bibliothèque sonore départementale** envoie gratuitement des ouvrages et des revues enregistrées sur CD aux personnes déficientes visuelles.
Depuis deux ans, elle a élargi son public en s'adressant également aux personnes touchées par un **handicap moteur** lourd (taux d'incapacité de 80 %).
Afin de continuer à se développer, elle a besoin de bénévoles pour des activités très diverses :
- gestion et envoi des livres et audio-revues
- informatique
- animation d'un point de contact relais, permanence, administration
- transfert des cassettes en CD
- enregistrement d'ouvrages ou de revues (donneur de voix)

Les personnes intéressées (bénévoles ou personnes souhaitant bénéficier des services de la bibliothèque) sont invitées à contacter directement l'association.

Contact : **Bibliothèque Sonore départementale**
9 rue Jean Bureau 77103 Meaux Cedex
Tél : 01 64 33 02 64
77M@advbs.fr

A voir lors de la Journée des solidarités du 21 septembre !

Le Grenier 77

Epicerie solidaire
Téléphone : **06 27 34 10 80**
Nom du contact :
M. WAREZ
Adresse : 9, rue des 4 Vents
Commune : Rozay en Brie
Email : *legrenier77@hotmail.fr*

Le fonctionnement

(tiré du site : A.N.D.E.S le réseau des épiceries solidaires)

Dans quelles conditions peut-on avoir accès à une épicerie solidaire ou sociale ?
L'accès des usagers est validé dans chaque épicerie en fonction de critères socio-économiques et familiaux (composition du foyer) ; de manière générale, le revenu des usagers se situe autour du seuil de pauvreté, mais chaque structure définit ses propres critères d'admission en fonction du contexte local.
Les personnes sont orientées vers les épiceries par les travailleurs sociaux de la fonction publique territoriale mais aussi des associations partenaires. Concrètement, une commission d'accès regroupant les intervenants sociaux de secteur impliqués dans le fonctionnement de l'épicerie valide les dossiers en y attribuant une durée d'accès, un montant de courses réalisables et la validation d'un projet personnel.
S'il s'agit de répondre aux situations de longue précarité, les épiceries offrent aussi à des personnes qui connaissent un ennui financier ponctuel (perte d'un emploi, attente des allocations, déséquilibre budgétaire temporaire, etc.) un "coup de pouce" qui leur évitera de connaître des difficultés plus graves.

Le public
Chaque épicerie accueille en moyenne 100 foyers par an. Le public des épiceries est essentiellement composé de bénéficiaires des minima sociaux (qui représentent actuellement une population de 1,1 million en France), de "travailleurs pauvres", de retraités, d'intérimaires, étudiants sans ressources, etc... En France, en moyenne 120 000 personnes sont "clientes" des épiceries solidaires et sociales.

Une aide pour un projet
Un des principes fondamentaux des Épiceries Solidaires est de faire en sorte que la lutte contre l'exclusion ne s'accompagne pas d'une forme d'assistanat.
Demander de l'aide est une démarche difficile, souvent vécue comme une humiliation surtout sur le volet alimentaire, car cette demande traduit essentiellement une incapacité à se nourrir ou à nourrir les siens, ce qui est un geste essentiel de la vie.
Le "coup de pouce" alimentaire apporté est un moyen d'aborder d'autres questions : la santé, l'éducation, le logement, la culture, l'emploi, la gestion du quotidien...
Chaque usager est amené à définir, avec un travailleur social ou un responsable de la structure, un projet qu'il souhaite mener à bien pendant la durée d'accès à l'épicerie. Grâce au faible coût des produits de consommation courante, une part plus importante du budget peut être consacrée à une envie, un projet, une amélioration de la vie quotidienne : réparer sa voiture pour pouvoir continuer à travailler, offrir des vacances ou des sorties à ses enfants, améliorer la décoration de sa maison, ou simplement mieux manger.
La durée d'accès à l'épicerie est définie en fonction de ce projet. En général, elle est de 3 mois, renouvelable. Elle dépasse rarement 6 mois.

Les Bouchons d'Amour
La mairie de La Houssaye en Brie participe à la collecte des bouchons en plastique avec l'association "Bouchons d'amour".
- Pour acheter des fauteuils roulants à des handicapés,
- Pour financer le fonctionnement d'un orphelinat à Madagascar.

SEULEMENT LES BOUCHONS EN PLASTIQUE !
De bouteilles d'eaux, de boissons gazeuses et de bouteilles de lait.
Emplacement "récupérateur" : dans le hall de la mairie.
Merci d'avance de votre collaboration

Le savez-vous ?

Vous avez la possibilité d'inscrire occasionnellement votre enfant à la Halte garderie de Tournan :
5, Place Edmond de Rothschild
Directrice : Isabelle BERTHELIN
Tél : **01 64 07 93 58** • Mail : *info@tournan-en-brie.fr*
Accueil occasionnel : Seul cet accueil est ouvert aux enfants non tournanais et **en fonction des créneaux horaires disponibles.**
C'est un accueil de courte durée. Son rôle est de favoriser la socialisation de l'enfant tout en permettant aux parents de disposer de temps libre. Pour toute nouvelle inscription en occasionnel, une adaptation est obligatoire sur 3 jours (2 fois 20 minutes, et une fois 1 heure).
A partir de septembre la Halte garderie sera ouverte **du lundi ou vendredi.**
Horaires d'ouverture de l'Accueil occasionnel : **8h30-16h30**
Fermé la 1re semaine des vacances de Noël et de Printemps et 3 semaines en Août.

Le service “Espaces verts” a tenu à nous exposer sa dynamique et quelques uns de ses projets.

Depuis quelques années, La Houssaye s’est inscrit dans un programme de gestion des espaces verts respectant la biodiversité. Notre action dans ce sens s’est concrétisée notamment dans la volonté de plus utiliser de pesticides et ni d’herbicides, véritables poisons pour l’environnement.

Principe de base “Accueillons bien la Nature, pour qu’elle nous le rende bien !”

Entre le Cube et l’école, un site témoin

Il faut recréer des aménagements pour que la Nature puisse réintégrer les lieux. Elle doit retrouver son équilibre, la diversité, qui fait sa force.
Restaurer des haies, des bosquets, des prairies naturelles ou fleuries pour donner aux animaux les nichoirs ou abris dont ils ont besoin.
La faune doit se sentir en sécurité dans son biotope, milieu biologique offrant des conditions d’habitat stables à un ensemble d’espèces animales ou végétales.
Toute cette faune a son utilité, elle vit en symbiose avec les plantes. De nouvelles études prouvent que l’un ne va pas sans l’autre. Tout déséquilibre de l’éco-système affaiblit la faune ou la flore face aux prédateurs ou aux maladies. Seul un faible pourcentage d’insectes et de champignons sont considérés comme nuisibles (on ne connait peut-être pas encore leur utilité).
Un biotope doit offrir des conditions d’habitat stables à un ensemble d’espèces animales ou végétales.

C’est pour cela que nous avons commencé à mettre en place une gestion différenciée des espaces verts autour du Cube, du Centre de Loisirs, de l’école et du Verger communal.
Nous souhaitons en faire un lieu privilégié et bucolique “au Naturel maîtrisé”. Un lieu de découvertes, de promenades et d’activités culturelles...

Rappel

Arrêté réglementant l’utilisation des matériels bruyants

Vu l’arrêté du maire en date du 24 avril 1975 ;
Vu l’arrêté 103 bis du règlement sanitaire ;
Vu la circulaire n° 3620 en date du 6 juillet 1976 de Monsieur le 1er Ministre de la Qualité de Vie ;
Considérant qu’il y a lieu de préserver la tranquillité des habitants de La Houssaye en Brie.

Article 1er : Il sera interdit d’utiliser les matériels motorisés de jardinage et d’entretien d’espaces verts :
- les jours ouvrables avant 7h et après 20h,
- les samedis avant 7h, entre 13h et 15h et après 20h,
- les dimanches et jours fériés avant 9h, entre 12h et 16h et après 20h.

Article 2ème : Le Garde-champêtre est chargé de l’application du présent arrêté dont un exemplaire est adressé à la Gendarmerie de Mortcerf.

Feux de jardin

Le brûlage à l’air libre des déchets verts entraîne une gêne envers le voisinage par les fumées et les odeurs. Afin d’éviter d’incommoder vos voisins, il est recommandé de ne pas brûler les déchets dans les champs et jardins, à une distance inférieure à 20 mètres des habitations.

Il vous est demandé :
- de limiter la durée de destruction des déchets du lever du jour à 10 heures du matin,
- d’éviter le brûlage des déchets en période de sécheresse (juin à septembre),
- que tout foyer soit constamment surveillé, pendant la durée de sécheresse.

Un arrêté préfectoral peut intervenir durant la période de sécheresse, afin de déterminer d’autres conditions.
Les déchets végétaux sont collectés dans les bacs verts par les ordures ménagères tous les mercredis matins, à compter du mois d’avril jusqu’au mois de novembre.

Déchetterie

Pour avoir accès à la déchetterie, munissez-vous de votre carte d’identité et d’un justificatif de domicile de moins de 6 mois (ex. dernière facture d’électricité ou de téléphone...).

Horaires du 1er mars au 31 octobre :
Lundi 10h/12h et 14h/18h - Mardi 9h/12h
Mercredi 10h/12h et 14h/18h - Jeudi 14h/18h
Vendredi 10h/12h et 14h/18h
Samedi 9h/12h et 14h/18h - Dimanche 9h/12h

Horaires du 1er novembre au 28 février :
Lundi 10h/12h et 14h/17h - Mardi 9h/12h
Mercredi 10h/12h et 14h/17h - Jeudi 14h/17h
Vendredi 10h/12h et 14h/17h
Samedi 9h/12h et 14h/17h - Dimanche 9h/12h

Vous pouvez vous rendre à Coulommiers RN368 ou à Bailly Romainvilliers Lieu dit La Mare Houleuse.

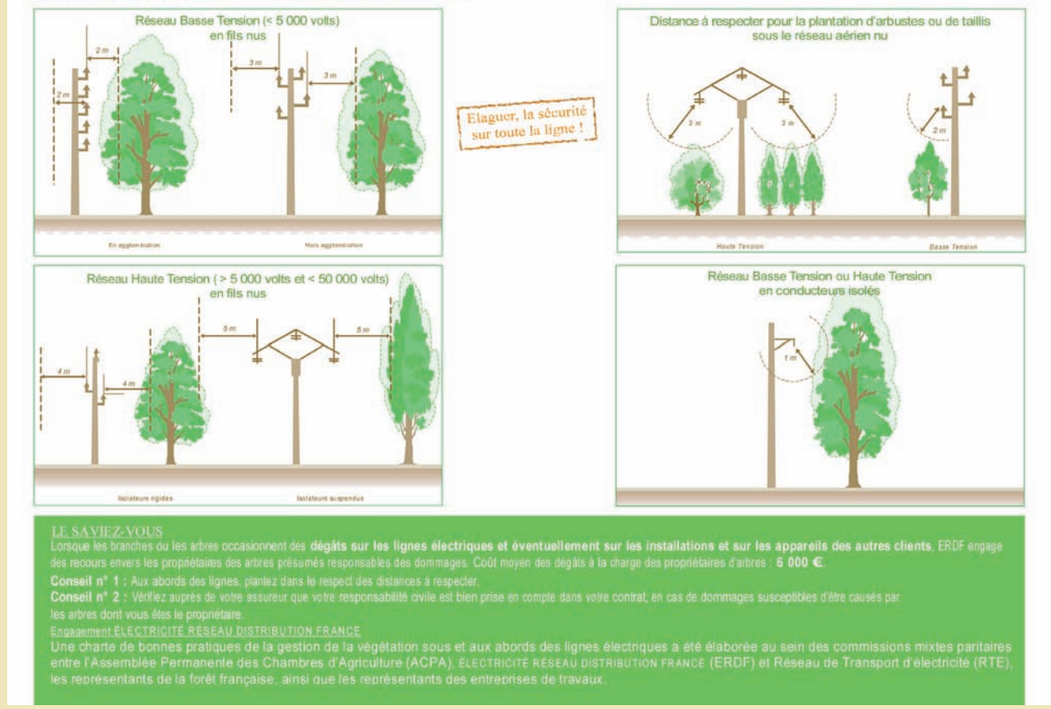

1ère journée des solidarités "Des gestes qui sauvent !"
Le samedi 21 septembre 2013 de 14h00 à 18h30 sur le Parking du CUBE de La Houssaye en Brie

Sensibiliser, informer, réduire les appréhensions, apprendre des gestes simples qui peuvent sauver des vies, réagir plus vite face à un danger…

Nous sommes tous concernés, alors prenons un peu de temps pour apprendre à sauver une vie !
De nombreux bénévoles ont répondu présents pour partager leur expérience des gestes qui sauvent.
Au cours de cet après-midi vous pourrez participer en famille à des ateliers d'initiation aux gestes de premier secours, de prévention et de solidarité.
Des bénévoles seront présents pour vous informer sur les dons d'organe et de sang.
Une récolte de denrées alimentaires, de produits d'hygiène, de jouets et de vêtements sera organisée.
Pour rendre ce moment encore plus convivial, des animations ainsi qu'une buvette sont prévues.

Programme

- **14h inauguration de la première journée des solidarités**
- **Répartition dans les ateliers d'initiation aux premiers secours *(durée environ 1h par module pour 10/12 pers.)***
  - Secourir en cas d'arrêt respiratoire : massage cardiaque défibrillateur
  - Secourir en cas d'étouffement, de brûlures, de plaies
  - Protéger/examiner/alerter/PLS
  - Initiation aux premiers gestes pour les enfants

Tout au long de l'après Midi :
- Prévention routière *(Gendarmerie de Mortcerf)*
- Prévention des incendies domestiques *(Pompiers de Fontenay)*
- *Permis vélo (Thélem assurance)*
- Informations sur le don de sang *(ADSBRL bénévoles de la région de Lagny)*
- Informations sur le don d'organe *(Association ADOT), (possibilité d'obtenir sa carte de donneur)*
- Récolte de denrées alimentaires, de produits d'hygiène et de vêtements *(Association Grenier 77)*
- Coin lecture : histoire pour enfants sur la solidarité
- Participation du Centre de Loisirs : collecte de jouets
- Participation d'Anim'et Ludo : jeux quiz
- Association suicide écoute

Animations :
- Baptême de poney *(2 euros)*
- Château gonflable *(accès gratuit)*
- Lâcher de ballons messagés.
- Buvette, crêpes...

Un grand merci à tous ceux qui vont rendre cette journée possible : *Les bénévoles secouristes (Valérie Leonhardt, Philippe Fesquet, Djamila Belkahla, Marino Vlacic, Thierry Vogt), les Pompiers de Fontenay (Lieutenant Menay et ses collègues), la Gendarmerie de Mortcerf (Le Major Aglaé et son équipe), L'ADOT (M. Blinder et M. Ughetto), L'ADSBRL (M. Glavier et M. Christian Pauvré). Le Grenier 77 (M. Warez), Anim'et Ludo, Le centre de loisirs, Laure Brussel, Christophe Licois, les secondes LOG du Lycée Clément Ader de Tournan et leur professeur d'éducation civique Mathieu Lapp, nos partenaires L'EFS (Mme Padelou), la sécurité routière (M. Paradeis), Le centre équestre La Croix St Marthe, la communauté de commune du Val Bréon, la municipalité de la Houssaye.*

Un détecteur incendie OFFERT !

Un bon de réservation est à retirer en Mairie avant le 8 septembre, il vous sera remis à l'occasion de "la Journée de solidarité" le 21 septembre au Cube.

Quatre défibrillateurs disponibles en Mairie, au stade, au Cube et à l'école

Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse de tracé électrocardiographique. Ils sont utilisables par les secouristes sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé car ils sont accompagnés d'instructions aux gestes de premiers secours.

La réanimation cardio-pulmonaire (30 massages cardiaques et 2 ventilations), associée à la défibrillation précoce, augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Rappel du réglement "Pass'Assoc" :

Le PASS'ASSOC a une valeur forfaitaire de 40 €./ enfant à déduire du paiement de la deuxième cotisation annuelle tel que décrit ci-dessous sous réserve que l'une des deux cotisations soit supérieure ou égale à 40 €.

Où obtenir des informations et/ou se le procurer ?
- Soit le jour du Forum des Associations le 7 septembre, sur le stand de la Mairie.
- Soit par la suite en Mairie, ou directement auprès des associations qui disposeront de formulaires à cet effet.

Le PASS'ASSOC est à faire remplir par les deux associations au moment des inscriptions

Il est destiné aux enfants âgés de 16 ans au plus à fin juin 2014 dont les inscriptions sont enregistrées avant le 31 octobre 2013
La remise est effectuée par la deuxième association qui conserve le PASS'ASSOC et le dépose en Mairie une fois complété pour remboursement
Aucun remboursement ne sera accordé aux associations ne présentant pas le PASS'ASSOC dûment complété, combien même la remise aurait été accordée par elle
Le fait de bénéficier de ce dispositif entraîne pour les familles comme pour les associations la pleine et entière acceptation du présent règlement sans aucune réserve

Bibliothèque

Un nouvel approvisionnement en nouveaux livres pour tous les âges a eu lieu en juin.

VENEZ NOMBREUX : le mercredi de 16h à 18h ou le samedi de 14h à 16h
(l'inscription et le prêt de livres sont gratuits)

Dès la rentrée, nous allons profiter de la navette du Val Bréon.
Nous vous invitons à nous faire part de vos souhaits en matière de choix de lecture.

Pour mieux vous servir, NOUS RECHERCHONS DES BENEVOLES POUR 2H DE PERMANENCE PAR SEMAINE (avec possibilité de remplacement en cas d'absence).
Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez nous contacter au **01 64 07 44 31**.

"Une animation intitulée "CONTES MUSICAUX" sera organisée à la BIBLIOTHEQUE le samedi 12 octobre à 16h. De petites affichettes seront distribuées pour vous informer des détails.
Des lectures de contes celtiques auront lieu, sur un fond musical de harpe celtique..."

Réunion publique

Monsieur Abiteboul a débuté la réunion par la présentation du Compte administratif (les dépenses et recettes 2012) et du Budget primitif qui détermine chaque début d'année l'ensemble des actions qui sont envisagées par la commune.

Le Budget primitif est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. Il constitue un programme financier d'évaluation des recettes à encaisser et des dépenses à effectuer sur une année. Il représente également un acte autorisant le Maire à engager les dépenses votées par le Conseil municipal.

Après cet exposé, le public a exprimé des avis et poser des questions sur la totalité des sujets qu'il souhaitait aborder ; M. le Maire ou le Conseiller Municipal en charge du dossier y répondait directement.

En plus des rencontres en Mairie, cette réunion publique annuelle est un moment où chacun peut s'informer sur des sujets touchant directement le village. Cette expression directe permet un échange riche entre l'équipe municipale et vous-même : les explications fournies sur tel ou tel sujet permettent d'éclaircir le public sur les orientations du Conseil Municipal. Il nous permet d'expliquer nos choix, nos difficultés ou nos satisfactions en toute transparence et sans intermédiaire, ce qui clarifie notre action à vos yeux.

Association Indépendante des Parents d'Elèves Hulsétiens

L'investissement de tous donne du poids et du sens à nos actions.

Le début d'année a été sous pression mais L'AIPEH ne s'est pas écartée de son centre d'intérêt principal, les enfants :

- Les parents ont pu exprimer leur refus de fermeture d'une classe en maternelle en organisant une manifestation à l'école avec le soutien des élus le 18 février. Une manifestation renouvelée le 25 juin à la suite de la confirmation d'une fermeture de classe par l'Inspection d'Académie alors que les effectifs du groupe scolaire augmentent (dont 48 enfants en maternelle pour 1 emploi). Le double niveau et des effectifs lourds s'imposeraient.
  Attention à la rentrée !
- Nous remercions la mairie pour les aménagements de jeux sécurisés pour les enfants de maternelle. La Bibliothèque a été transférée dans une grande classe rénovée, avec l'aide des parents d'élèves. L'AIPEH a contribué aussi à l'équipement destiné aux enfants pour rendre ce lieu attractif et convivial, en investissant dans un tapis et des coussins.
- Projets pédagogiques : Nous tenons à souligner la qualité de l'investissement et l'implication des enseignants dans la conception des projets pédagogiques. Ces actions apportent un complément d'instruction et d'éducation fondamental pour nos enfants.
- En Avril, la deuxième édition du Bal du Printemps, avec le concours de DJ Pocket et Christophe. Un bal costumé où enfants et parents se sont amusés autour de danses, maquillage, jeux et pour finir, un goûter tous ensemble. La mobilisation était moins forte que pour la première. Programmez dès que possible ce moment incontournable pour la prochaine édition en mars ou avril 2014.
- En juin, la kermesse a été un formidable moment de convivialité pour petits et grands qui ont joué sur de nombreux stands, gagné des lots à la tombola et se sont restaurés pour le goûter. Un rythme effréné avec les représentations des petits enfants dans le cadre de la fête de l'école le matin, la kermesse l'après midi et la fête de la musique le 22 au soir. OUAHH, c'est chaud l'été !

Et maintenant ;

- Le périscolaire devrait accueillir les enfants dès leur intégration à la MOYENNE SECTION. Nous remercions la mairie pour cette première évolution au règlement en supprimant l'un des deux critères d'accueil.
- Cantine, une réflexion active est conduite pour améliorer la qualité des menus qui se sont dégradés en quelques années. L'AIPEH et la municipalité sont attentifs à l'équilibre du prix et de la prestation fournie par le traiteur.
- Les 23 et 24 novembre, les Amis de La Houssaye organiseront le marché de Noël, et l'AIPEH invitera le PÈRE NOËL pour d'éternelles séries de photos en compagnie des enfants. Ses lutins prendront même votre email pour vous envoyer vos photos de famille perso. QUEL SOUVENIR !!!

  Plusieurs démarches responsables et solidaires auxquelles les enfants pourront participer.
- 7 décembre : le Téléthon où les enfants pourront soutenir un nouveau projet et participer à la collecte des bouchons pour "un bouchon un sourire".

Encore des actions à mener, des événements à partager, des surprises à découvrir et surtout des rendez-vous ensemble.
Retrouvez l'association sur *AIPEH.over-blog.com*
Communiquez avec nous sur *AIPEH77610@hotmal.fr*

Les membres de l'AIPEH

Spectacle Cornorhino

Le **29 mai** le centre de loisirs a offert le spectacle Cornorhino aux enfants de centre ainsi qu'aux villageois. Ce fut un bon moment où se mêlaient le conte, la poésie, la musique et le language des signes.

Cette année quelles activités pour les jeunes Hulsétiens ?

Les Amis de la Houssaye : Cours de dessin dès 5 ans contact Delphine CANDITO : **06 60 41 35 34**.

Cours de Théâtre dès 4 ans, contact Cécile Hémon : **06 74 90 89 90** • *theatrejunior@gmail.com*

Le Tennis Club :
Contact Bernard JOANNY : **06 85 91 21 71**

Aqua LH : Club d'aquariophilie ouvert à tous et dès le plus jeune âge.
Contact Laurent CARALP : **01 64 07 44 91**

Le club de foot :
Contact Luc SOYEZ : **06 29 71 40 00**

L'association d'Aïkido :
Contact Sandrine LEVIN : **06 62 5 94 60**

Anim'et Ludo propose :
Danse, Classique, jazz, Hip Hop, éveil dès 4 ans.
Le Ciné Ados A partir de 12 ans.

Ludothèque dès la naissance accompagnée des parents ou d'assistant maternelle, le mercredi après-midi pour les plus grands.
Contact : **06 99 25 98 00** • *contact@animetludo.com*
Le "Pass Assoc" est accepté par toutes ces associations.

Potager

Pour rendre le potager plus facile, nous avons construit avec les enfants des carrés potagers en bois qui ont été installés entre 2 averses courant juin. Les tomates, courgettes et autres légumes pourront s'y ébattre en toute liberté.

Thèmes d'animations pour cet été

Cet été les 4-7 ans ont joué sur les thèmes : Astérix, Contes, le monde aquatique et les indiens. Les 8-12 ans ont été tour à tour aventuriers, pirates et agents secrets. Un stage poney a été proposé aux 6-8 ans à La Croix Sainte Marthe et un stage VTT, escalade à Buthiers pour les 9-14 ans.

Carnaval

Les enfants de 4 à 12 ans ont préparé un magnifique carnaval sur le thème de la gourmandise. Ce thème a été riche en bricolage pour réaliser le char et les déguisements mais aussi en ateliers pâtisserie où chacun a pu réaliser son carnet de cuisine.

L'accueil de loisirs organisé par la Mairie accueille les enfants à partir de la 2ème année de Maternelle.

La Chorale

Le Chœur Jodelle, la chorale du village, a organisé le 23 mars au Cube un rassemblement de chorales dans le cadre de l'action "Mille chœurs pour un regard" de RETINA France, une association qui soutient la recherche en ophtalmologie.
C'est le plus important événement choral dans notre pays. Toutes les chorales de France sont invitées tous les ans, courant mars, à se regrouper pour donner des concerts au profit de cette association. Nous avons été cette année organisateurs de l'un de ces rassemblements. Le Cube était parfait, par sa taille et pour son acoustique.
Nous avons chanté avec "Chant'Annette" d'Annette sur Marne, sous la direction de notre chef de chœur Michel Vallois. Puis nous avons écouté le Chœur Résonnance et l'Ensemble Vocal Horizons de Claye-Souilly qui nous ont ravis tant par leur répertoire que par leur talent.
Nous avons également donné un concert à Crèvecœur le 26 mai. Après notre très honnête prestation qui semble avoir réjoui l'assistance, la chorale Canthorège de Thorigny, nous a fait passer un moment sublime, de la maîtrise de l'art proche de la perfection. Nous avons terminé en chantant avec eux le Tollite de Camille Saint-Saëns sur un rythme enlevé. On recommencera avec Canthorège.
La photo ne remplace pas l'écoute. Elle donne une idée de notre "chœur à l'ouvrage".

Chasse aux œufs de Pâques au Prieuré

Rien n'arrête les jeunes chercheurs d'œufs, ni le froid, ni les nuages !

A cœur vaillant rien d'impossible !

Cérémonie du 8 mai au monument aux morts

Contact Monsieur Michel GARNIER au 01 64 07 47 46

Soirée Choucroute

L'Association de foot de la Houssaye a organisé le samedi 20 Avril 2013 une soirée Choucroute au Cube.
Près de 130 personnes se sont retrouvées dans une bonne et chaleureuse ambiance.
Cette soirée s'est terminée par le tirage de la tombola. Nous espérons que les participants se sont régalés et ont passé une bonne soirée.
Nous remercions tous les bénévoles pour leur participation, et toutes les personnes qui ont participé indirectement.
Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle soirée surprise, le samedi 8 février 2014.

Exposition artistique des Amis de La Houssaye, les 30/31 mars et 1er avril 2013

En toute simplicité, Apy offre chaque année, à qui le souhaite, la possibilité d'admirer de véritables œuvres d'art et de rencontrer leurs auteurs. Sculpteurs, photographes, poètes, dessinateurs, peintres... A découvrir à votre tour.

Brocante

La Brocante organisée par "l'Ecole des livres" le dimanche 2 juin avait commandé le soleil !
Les exposants ont souvent eu le droit à leur premier coup de soleil 2013 !

Exposition sculpture

Le 2 juin jour de la brocante : Exposition des ateliers "sculpture" et "vitrail" de l'association des Amis de La Houssaye. Animateur : Apy.

Portes ouvertes de l'Association Aqua LH

Le jour de la Brocante, l'Association Aqua LH a ouvert ses portes à tous les curieux ou passionnés du monde aquatique. Entré dans un véritable havre de paix, le visiteur était guidé par l'un des membres du club pour découvrir un peu plus le monde des poissons, leur mode de vie, leur alimentation, leur reproduction, le caractère dominant ou dominé de tel ou tel poisson etc... N'hésitez pas à franchir le seuil de ce club d'aquariophilie situé dans le bâtiment de l'ancien de Loisirs, 213 avenue du Général Leclerc.
Il est ouvert les vendredis de 18h à 19h
et les dimanches de 17h à 19h.

Exposition des ateliers du Club Détente 3

Pour fêter les 10 ans d'existence du Club Détente 3, les différents ateliers ont exposé quelques unes de leurs réalisations. Peinture et décoration, travaux manuels divers, perles, couture, photo numérique, patchwork... Les nombreux invités étaient accueillis par l'équipe des animateurs bénévoles du club et sa présidente Madame Mireille Yoeslé. Dans l'assemblée présente, quelques élus étaient venus également pour marquer l'occasion : Messieurs Barbaux (Conseiller Général), Bartaire (Vice-Président en charge des associations au sein du Val Bréon), Monsieur Abitboul, notre Maire, une bonne partie du Conseil municipal.

Journée écolo

Le dimanche 9 juin, une petite équipe d'irréductibles s'est retrouvée sous le ciel camaïeu gris de "l'hiver prolongé 2013".
Encore beaucoup trop de filtres de cigarette !
Pour mémoire :

- Un mégot de cigarette jeté dans la nature sera encore là pendant 12 ans *(s'il n'est pas ramassé par quelqu'un !)*
- Un mégot est susceptible à lui seul de polluer 500 litres d'eau, la rendant impropre à la consommation.

Fête de la musique

Les conditions climatiques nous ont contraints à déplacer la fête de la musique vers le cube prévue initialement comme l'an passée place de l'église. Le Président et les membres du comité d'organisation des fêtes remercient chaleureusement toutes celles et ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de cette manifestation.

Nous les citons avec respect : La municipalité, le club de football, les parents d'élèves, les amis de la Houssaye, nos deux cuisiniers, les musiciens, le professeur de COUNTRY avec ses élèves (Ass Long Horn Country Stepper) et sans oublier les principaux acteurs de cette superbe soirée, vous tous public venu si nombreux.

Merci à "Soirée Fériaud" pour le prêt de matériel.

Tous, sans exception, avez été d'un soutien précieux et nos efforts récompensés. Merci.

Prochain rendez-vous le 19 Octobre
"Soirée Disco année 70s 80s" !

A bientôt.

COMITÉ DES FÊTES
La Houssaye en Brie

Aïkido, un stage réussi le 8 et 9 juin

Encore une année scolaire qui se termine sur un stage réussi, qui s'est déroulé les 8 et 9 juin. Le début a eu pour cadre les magnifiques jardins du Prieuré, prêtés gracieusement par la communauté de Saint Martin. Un jeune enseignant a initié les participants au Chi Kong, une discipline voisine de l'Aïkido. L'après-midi fut nautique et la soirée très conviviale.
Le lendemain dimanche, l'entraînement d'Aïkido eut lieu à Tournan-en-Brie dans le magnifique Dojo Michel Amado. Il rassembla plus de soixante-dix participants, certains venus de la région de Chartres et d'autres de Provins. Il dura jusqu'en fin d'après-midi, mais en dépit de leur fatigue les survivants remercièrent les organisatrices : Jacqueline Greslé enseignante, Mesdames Christine Nocthure et Sandrine Levin, présidentes sans oublier Hélène Azoune, omniprésente trésorière du Dojo de La Houssaye. Elles reçurent toutes des brassées de fleurs bien méritées.
Le Dojo de La Houssaye, qui avait pâti de l'absence de son enseignant pour raisons médicales, a réussi à tenir grâce au dévouement de Jacqueline son épouse et de l'assistance de Philippe Renaudot et de Gaël Texier, enseignants à Gretz-Armainvilliers.
Pour terminer, une réponse à une question que se posent souvent les débutants en Aïkido : "Où doit-on mettre son esprit, son attention, quand on est attaqué ou que l'on pratique un randori par exemple ?"

La réponse est inattendue : "Nulle part." En effet, dès que l'esprit se fixe sur une chose particulière, l'adversaire, son arme, son visage ou ses yeux, il en devient prisonnier. Il perd sa mobilité, sa faculté de s'adapter à toutes les situations et la défaite n'est pas loin. De même, dans toute forme d'action, l'esprit de celui qui agit doit rester fermement fixé dans le présent. S'il vacille constamment entre le passé et le futur, le geste perd toute précision et l'hésitation entraîne l'échec. Maître Ueshiba disait :
"Si vous restez fermement fixé au cœur de l'instant présent, toutes vos actions seront de l'Aïkido."

Anim'et Ludo

Une nouvelle saison commence ! Nous avons tous plaisir à nous retrouver pour de nouvelles aventures, artistiques, culturelles en tout cas joyeuses

Dès le 16 septembre vous retrouverez les activités habituelles de notre association, la Ludo des petits (salle de jeux pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents ou assistantes Maternelles), les cours de danse, l'atelier théâtre adulte, l'atelier CINE ADOS, la Gym, le yoga…..
La ludo des grands accueille tous les enfants le mercredi après-midi, de 15h à 18h. Nous leur proposons un espace dédié aux jeux. Accompagnés ou pas de leurs parents pour les plus de 6 ans, ils pourront découvrir des jeux originaux, tels que Dixit, story Cube…. Mais une partie d'abalone ou une construction du circuit de train ou de Kapla.
Les stages à thème seront reconduits pour les 11-15 ans, le prochain aura lieu pendant les vacances scolaires de la toussaint.
Nous souhaitons étoffer notre programme notamment pour des ateliers créatifs ou des jeux collectifs. Cela passe par un renforcement de notre équipe, alors rejoignez-nous. Il suffit d'avoir l'envie de faire, un peu de temps et quelques idées…

Alors à bientôt de se retrouver.

Pour nous contacter :
Tél. : **06 99 25 98 00** • *animetludo@gmail.com*
Pour nous rencontrer : lundi, mardi et jeudi matin de 9h30 à 12h, mercredi et vendredi tout l'après-midi.

Les Carrés d'art : pour la 2ème année, Anim et Ludo et la Mairie mettent à votre disposition les murs du Cube, et des carrés d'1m sur 1m.
Selon le thème retenu vous pourrez y exprimer votre créativité en toute liberté. Retrait des panneaux lors du forum. Nous décrocherons et rendrons les œuvres 12-13 à leurs propriétaires le 30 Novembre au Cube, ce même jour nous y accrocherons les nouvelles.

Association Indépendante des Parents d'Elèves Hulsétiens

L'investissement de tous donne du poids et du sens à nos actions.

En septembre, les élections des parents d'élèves

C'est l'occasion de nous rassembler et de nous mobiliser. Pour être les acteurs et non les spectateurs de notre environnement en pleine mutation. La rationalisation est de rigueur sans discernement. Des effectifs prévus en juin dernier ; de 31 enfants en maternelle et de 29 élèves en double niveau. Qu'en pensez-vous ?
Nous avons subi deux fermetures de classes depuis 2010 et la fermeture quasi fonctionnelle du RASED. La rentrée sera sous pression avec une fermeture confirmée mais contre laquelle nous avons protesté en manifestant à deux reprises. Un comptage sera réalisé à la rentrée pour contrôler l'effectif en hausse. Et après ?

Participez et agissez pour maintenir un cadre de qualité pour nos enfants.

L'association AIPEH s'efforce de favoriser les liens sociaux entre les familles et les enseignants. Devenez membre :

- Il participe aux réflexions liées aux relations avec l'école afin de faciliter nos échanges dans l'objectif d'un environnement toujours plus idéal.
- Il contribue au bon fonctionnement de représentativité pour les conseils d'école, et intervient pour porter des sujets essentiels d'organisation et de fonctionnement, la sphère pédagogique n'étant pas de notre ressort.
- Il soutien l'Ensemble des autres associations pour développer les activités et évènements destinés aux enfants dans une démarche sociale et responsable.

Nous avons participé à la Brocante le 2 juin pour aider **l'association de L'école des Livres** qui abonde généreusement la bibliothèque de notre groupe scolaire.

Nous soutiendrons la collecte des bouchons pour l'association "1 bouchon 1 sourire" **en novembre** et le Téléthon **en décembre.**

1 BOUCHON : 1 SOURIRE

TELETHON

INFOS PRATIQUES

Le Périscolaire prévoit de modifier le règlement pour l'accueil des enfants dès la moyenne section à compter de la rentrée 2013-2014. **Les enfants en moyenne section n'ayant pas encore 4 ans pourront ainsi être accueillis.** Nous demanderons les dispositions prises pour les enfants de 4 ans en janvier 2014.
Pour information, la réforme du rythme scolaire programmée en 2014-2015 impose de prendre des dispositions d'encadrement et de structures d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 4 ans. Des échanges avec tous les intervenants et partenaires seront organisés dès la rentrée 2013-2014 pour anticiper les impacts de cette réforme.

La recherche d'un nouveau prestataire pour la cantine est à l'étude pour améliorer sensiblement la qualité des repas distribués aux enfants.

Nous accompagnons les autres associations dans leur volonté d'apporter une attractivité supplémentaire à notre village : SPORTS, DESSIN, DANSE, AQUARIOPHILIE, CHORALE, etc…l'Amicale de pêche. Sans oublier les fondamentaux, les Amis de La Houssaye, Détente 3 et Anim et Ludo

Rejoignez-nous pour encore plus de proximité et d'efficacité dans nos échanges.

Retrouvez l'association sur *AIPEH.over-blog.com*
Communiquez avec nous sur *AIPEH77610@hotmal.fr*

Les membres de l'AIPEH

La détente à la Puissance 3

"Tu voulais voir Honfleur et tu as vu Honfleur…".
Ou une escapade de 3 jours en Haute Normandie par les Détendus.

Honfleur.

Nous sommes partis de Seine et Marne le **9 Avril** et voulions voir ou revoir **Honfleur.** Pour cela nous avions prévu d'être hébergé dans un gîte **"Les Quatre brouettes" situé à Turretot près d'Etretat.**
Arrivés à la ferme nous avons fait la connaissance de deux veaux qui venaient de naître, de vaches Holstein et de Limousines.
Le propriétaire nous a appris que la terminaison "tot" voulait dire tas et qu'autrefois l'on mettait des tas au bord des chemins pour signaler une cour ou un enclos. C'est un mot d'origine saxonne.
Aussitôt nos bagages posés dans nos chambres, nous sommes allés à Etretat. Et là nous avons fait une promenade sur les falaises. Le temps était beau et les couleurs de la mer inimaginables. Nous avons cherché **Arsène Lupin**, mais celui-ci était bien caché, certainement dans l'Aiguille Creuse car nous ne l'avons pas trouvé !
Le lendemain nous avons décidé d'aller à Honfleur sans payer le péage ; aussi les GPS nous ont détournés de notre direction et là les kilomètres ne se sont plus compter. Le temps se déroulait et Honfleur s'éloignait…
Nous n'avons plus écouté nos appareils et sommes revenus sur la bonne route. **Le passage sur le Pont de Normandie était incontournable...**

Après le déjeuner nous avons fait une promenade dans l'*estuaire de la Seine sur le bateau la Jolie France*. Il fit plusieurs passages sous le Pont de Normandie. Quel bel ouvrage ! Dommage que le soleil s'est fait discret alors et qu'il a commencé à pleuvoir.
Ensuite, nous avons fait la visite de l'*église Sainte Catherine*, église originale avec son aspect de coque renversée et ses 2 nefs ; elle ne comporte pas de transept.
Pour revenir au gîte les 32 km ont été faits sans dommage et nous sommes passés sur le Pont de Normandie…
Le lendemain, après *la visite de la maison du sonneur*, nous avons apprécié au **Musée Eugène Bourdin** les œuvres du Maître, ses toiles, ses études, ses pastels et également, celles de peintres normands ayant vécu à Honfleur et cellesde ses contemporains .D'autres merveilles étaient à découvrir comme l'étage ethnographique avec ses coiffes, costumes, meubles d'autrefois et l'étage de l'exposition temporaire.
Après un dernier tour dans Honfleur, des achats dans les magasins du Centre ville, les Détendus sont repartis accompagnés par la pluie !

Escapade à Honfleur.

En compagnie des Amis de La Houssaye

Rencontre avec les membres du Club Féminin de Tournan le jeudi 16 Mai.

En parcourant le village elles ont pu découvrir sa richesse patrimoniale : le château, l'église et le Prieuré Saint Martin était au programme.
Un goûter préparé par Détente 3 et servi au bâtiment Jodelle nous permit de continuer nos échanges et de les inviter à venir voir notre exposition : samedi 8 juin, c'est avec une grande joie que nous avons accueilli les élus de la communauté de Communes Val Bréon, messieurs Jean-Jacques BARBAUX Président et Michel BARTAIRE Vice Président et monsieur Jean ABITEBOUL Vice Président et Maire de La Houssaye accompagné de ses Adjoints et Conseillers Municipaux .
Le Club de Tournan nous faisait aussi le plaisir de sa présence et Le Pays Briard était là pour concocter un article pour sa prochaine parution.
Le repas de fin d'année se déroula au milieu de la Première exposition des Détendus, variété des ateliers et productions nous avaient donné au rendez-vous.

Cette journée fut une journée de temps partagés, des projets furent évoqués comme notre projet communautaire "Osez la Généalogie, venez découvrir vos ancêtres" avec messieurs BARBAUX ET BARTAIRE.

Cette expérience enrichissante est à renouveler.

Les activités de tous nos ateliers reprendront début septembre :

- **Le lundi de 14heures à 17h**, atelier animé par Mira : bricolage perso, tricot, broderie, collage serviette ou pour partager ou juste bavarder… *Salle Bussière.*
- **Le mardi de 10h à 12h30**, atelier animé par Serge: informatique branché graphisme et numérique, petites vidéos. *Salle informatique au bâtiment Jodelle, 2ème étage.*
- **Le jeudi de 14h à 17h**, atelier animé par Mireille : dessin, peinture, décoration, pour permettre à chacun et à chacune de faire de nouvelles découvertes. *Salle Bussière.*
- **Le vendredi de 14h à 17h**, atelier animé par Jeannine : couture, broderie, patchwork à la demande de chacun, travaux d'aiguilles, une ambiance agréable. *Au bâtiment Jodelle, 1er étage.*

Tous les cours sont donnés bénévolement, ils sont donc gratuits. Chacun peut faire partager ses connaissances.
La cotisation annuelle est de 40 euros par adhérent et 60 euros pour un couple. Un supplément annuel de 50 euros est demandé pour l'atelier informatique afin de couvrir les frais de maintenance et d'Internet.

Exposition détente 3.

Venez aussi nous retrouver pour nos rencontres conviviales et nos sorties : la prochaine se déroulera à Lens le jeudi 27 Juin pour une découverte du LOUVRE LENS et les façades art-déco de la ville.

Le mardi après-midi des sorties cinéma pourront être proposées.

Nous participerons au Forum des Associations et, au Marché de Noël.

Je vous donne rendez-vous le **vendredi 6 Septembre à 18h, à Bussière**, pour l'**Assemblée Générale et la Réunion de rentrée**. Les inscriptions se feront ce jour-là.

"Ce que je sais faire, je te l'apprends" Cette simple phrase définit le sens de association.

Exposition avec Serge RANDON devant le mur de son atelier d'informatique.

Repas de fin d'année au milieu de l'exposition, nous allons chanter…

Convivialité, simplicité, complicité et surtout détente…"

Mireille YOESLE
La Présidente et tous les Détendus

Atelier d'informatique, Photo et Vidéo

Serge est prêt à faire des cours d'informatique **pour les jeunes.**

- Un groupe de 5 ou 6 suffirait pour commencer l'atelier .
- Les horaires et le jour seront adaptés

Le mercredi ou le soir à partir de 18h30 ou 19h00 par exemple.

Contact :
lesamisdelahoussaye@wanadoo.fr

F.C. La Houssaye-en-Brie

Challenge Lilian Thuram

Manifestation sportive et citoyenne, organisée en partenariat avec la fondation THURAM, le Conseil Général de Seine et Marne, les Districts de Football de Seine et Marne Nord et Sud, et le club de Moissy Cramayel le 25 Mai 2013. Ce tournoi était ouvert aux licenciés seine-et-marnais des catégories U11 pour les garçons et U11-U13 pour les filles. Au total près de 1500 jeunes ont participé à ce Challenge sur 10 terrains.
Le champion du monde 1998, Lilian THURAM a été présent tout le long de la journée, et a rencontré les enfants, et leurs éducateurs.
Un grand bravo aux U10-U11 qui ont remporté le challenge dans sa catégorie.
Merci aux dirigeants Didier, Cyril et Thierry ainsi qu'aux joueurs Esteban, Maxime, Owen, Erwan, Lucas, Angélique, Jérome, Théo M, Lenny, Timéo, Rudy, David, Enzo T, Théo G, Nicolas B, Enzo D, et Nicolas D pour cette très belle performance.

Déplacement Normandie

Lors du week-end du 7 & 8 Juin, nous sommes partis pour un tournoi à Agon Coutainville en Normandie avec 30 joueurs accompagnés de 30 parents. Nous avons pris pensions dans un gîte ou les repas ont été préparés par les accompagnateurs.
Le samedi, les trois équipes ont très bien défendu les couleurs du club. Les deux équipes composant les U10 et U11 ont finis respectivement 7ème et 16ème sur 24 équipes inscrites. L'équipe des U13 qui n'a perdu aucun match et pris aucun but a terminé à la 5ème place du classement. Ce fut une journée très venteuse mais heureusement sans pluie.
Pour clore cette journée, le club organisateur nous avait préparé un buffet et offert des huitres et des bulots. Ce week-end s'est terminé par une ballade sur la plage le dimanche matin.
Ce premier déplacement s'est terminé dans la joie et la bonne humeur.
Nous tenons à remercier tous les parents pour leur contribution et les enfants pour leur bonne conduite.

VENEZ REJOINDRE UN CLUB DYNAMIQUE

Tournoi / Déplacements / Entraînement en salle pendant la période hivernale

LE F.C. LA HOUSSAYE RECHERCHE DES JOUEURS DE TOUT ÂGE

Pour tout renseignement, merci de contacter Luc SOYEZ au **06 29 71 40 00**

Venez nous rencontrer lors du forum des associations au Cube de La Houssaye-en-Brie samedi 7 septembre 2013

Venez faire deux-trois essais afin de vous faire votre opinion

Vie Libre de La Houssaye : la soif de s'en sortir

L'association Vie Libre a pour vocation de guérir les malades alcooliques. C'est un mouvement de prévention et de réinsertion qui est dirigé par des buveurs guéris et abstinents volontaires et des sympathisants.

Il suffit d'un coup de téléphone pour prendre contact avec l'association, qui pourra alors vous aider vers la guérison.

Les parents, enfants, amis peuvent également y contribuer. C'est une association de soutien moral. Vie Libre de Rozay en Brie est en place depuis plusieurs années.
Elle a un lieu d'accueil où elle reçoit les malades tous les 3ème samedi de chaque mois de 14h30 à 16h00 au, 124 salle Jodelle 77610 La Houssaye en Brie.

Contact : **01 64 03 05 43**

Les amis de La Houssaye

Si on en juge par les mois passés, les Amis de La Houssaye ne sont pas encore prêts à baisser les bras.
Fin mars, le Chœur Jodelle a prêté ses voix pour le concert "Mille chœur pour un regard" au profit de la Recherche Médicale en Ophtalmologie.
Le Week end de Pâques, Apy nous a présenté son exposition artistique pendant trois jours pleins. Que des œuvres choisies avec soin pour notre plus grand plaisir.
Dimanche 14 avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir au Cube l'ensemble "Harmonie Briard" qui nous a offert un magnifique concert, mêlant des œuvres de tous genres comme Orégon Porgy and Bess ou encore Jésus Christ super Star, magistralement interprétées par 45 musiciens. Malheureusement, encore une fois, le succès n'était pas au rendez-vous !

Jeudi 16 mai, en association avec le club Détente 3, nous avons reçu le club féminin de Tournan. Ces Dames avaient souhaité nous rencontrer pour découvrir La Houssaye, ses monuments et son histoire. A notre avis, c'était surtout de faire de l'espionnage associatif ! Mais qu'importe, nous avons eu grand plaisir à les recevoir, nos secrets étant bien gardés.

Dimanche 26 mai, dans la petite église de Crèvecœur, le Chœur Jodelle s'est associé au Chœur Cantorège de Thorigny pour un mini concert.

Le Dimanche 2 juin, vous avez pu découvrir les œuvres réalisées par les élèves des ateliers Vitrail et sculpture, animés par Apy. Puis, fin juin, c'est l'atelier dessin, enfants animé par Delphine, qui s'exposait au Cube pendant que l'atelier théâtre ados, animé lui par Cécile, qui s'exprimait "sur les planches".

Et les mois suivants n'ont rien à envier ! Tout commencera par la Randonnée du Patrimoine, le dimanche 15 septembre, entre les villages de Marles, Les Chapelles et La Houssaye. Cette années, nous nous intéresserons aux Fermes de ces 3 villages, avec toujours le même programme, a savoir petit déjeuner, apéritif et goûter offerts, et pique nique sorti du sac. Puis le samedi 12 octobre, Les Amis de La Houssaye fêteront joyeusement les 40 ans de cette association, la plus ancienne du village. A cette occasion, une exposition de documents et de photos anciennes vous transportera plus d'un siècle en arrière.

APPEL A DOCUMENTS

L'association recherche des photos ou cartes postales anciennes du village, (fêtes, manifestations, fermes, commerces, artisanats, inaugurations, etc.), ainsi que tout document pouvant nous dévoiler un peu du passé de La Houssaye et de son aspect au siècle dernier, et même avant. Les documents seront immédiatement scannés et rendus à leurs propriétaires. Ils serviront à compléter nos archives et à étoffer notre exposition. Merci de contacter Serge Randon au **06 03 69 56 21** ou par mail à : *lesamisdelahoussaye@wanadoo.fr*

Enfin, **les samedi 23 et dimanche 24 novembre,** vous pourrez vous ravitailler, pour les grands gourmands, et vous faire plaisir, pour tous les autres, en faisant votre marché... au Marché de Noël. Et qui sait ? Vous rencontrerez peut-être le Père Noël...
Tout ces évènements, ainsi que beaucoup de ceux organisés dans le village par les autres associations qui le souhaitent, sont visibles sur "La gazette du village" au travers de reportages, photos, diaporama ou vidéos, à l'adresse suivante : *www.gazette-lahoussaye.fr*
Si vous désirez être prévenu à chaque mise à jour, il suffit d'envoyer votre adresse mail à *lesamisdelahoussaye@wanadoo.fr*

Le site des Amis de La Houssaye, qui retrace toute l'histoire du village, a été mis en ligne en juin 2000. Treize ans et quelques modifications plus tard, j'ai eu envie de le changer complètement, dans son style mais surtout dans son approche.
A présent, lorsque vous voulez le consulter, vous vous trouvez devant une bibliothèque bien rangée et surtout bien remplie.
Vous voulez voir l'histoire du village : cliquez sur le dossier "Son histoire" sur l'étagère "Le village". Ou le contrat de vente du château de La Houssaye en 1722 : un clic sur "Vente 1722" sur l'étagère "Actes de vente du château". Pour voir tout le village en images, il suffit de cliquer sur "Le village en images". Rien de plus simple !
Serge Randon

L'adresse : *http://assoamis.pagesperso-orange.fr*

Les Nouvelles du TCH !

Elles sont plutôt bonnes.

Nous avons terminé la saison par un barbecue très apprécié par les adhérents, pour sa convivialité et ses assiettes généreuses. Cadeaux, diplômes et insignes de balles ont été remis aux enfants l'après-midi.
Résultats Sportifs :

- Félicitation à notre équipe féminine qui a disputé la rencontre des Raquettes FFT sur nos terrains, et cette victoire indiscutable les qualifie pour la phase finale départementale du 23 juin 2013. Bonne chance à Alexandra Baratella, Nadège Raut, Laure Brussel, Véronique Taisne, Faustine Schuchard, Julie Benard et Béatrice Mettraux.
- L'équipe senior masculine a terminé première de sa poule et assure sa montée en 2ème série. Bravo à Eric ISEL, Fernando Gonzalez, Eric Gervais et Bernard Joanny. I.
- Nos jeunes joueuses de l'école de tennis (Orlane Gondal, Stéfanik Cléo, Emma Baratin, Lisa Dubois et Faustine Schuchard) ont disputé Le Challenge Esprit Sport Jacques Obritin à la Ligue de Tennis de Seine et Marne et ont terminées à la 8ième place.

L'école de tennis :

Elle bénéficie toujours de son label Club Junior (remis en jeu chaque année par la FFT), et a compté cette saison 31 enfants. Depuis 2 ans, nous utilisons le Cube afin de permettre aux groupes Baby Tennis à partir de 4 ans et Mini Tennis de s'entraîner au chaud pendant les 2 mois hivernaux.
L'enseignement est prodigué par une équipe pédagogique diplômée sous la houlette de Laurent Louvet.
Nous avons aussi des cours pour adultes avec différents programmes pédagogiques adaptés à leurs aspirations.

Nous vous donnons rendez-vous au Forum des Associations.
Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant le club sur notre site web : *http://www.club.fft.fr/la-houssaye*

TCH
Tennis Club de la Houssaye en Brie

La Chorale

Le Chœur Jodelle, la chorale du village qui regroupe des gens de La Houssaye, Crèvecœur, Les Chapelles, Marles et Lumigny, reprendra ses activités le 5 septembre 2013.
Pour la saison 2013-14, tous les 15 jours, nous aurons une répétition plénière, le jeudi soir de 20h30 à 22h30 à la salle Jodelle. Les autres jeudis, nous réunirons, une fois les hommes, ténors et basses, une fois les femmes, sopranes et alti, pour des répétitions par pupitre.

Ce sera notre troisième année. Tous les ans, nous sommes plus nombreux et nous espérons bien recruter encore quelques personnes qui ont déjà chanté ou qui n'ont jamais chanté. Nous sommes tous en apprentissage. Nous chantons, la plupart du temps à quatre voix, sans instrument d'accompagnement, sous la direction d'un vrai chef de chœur, Michel Vallois, qui nous fait découvrir nos possibilités et nous apprend à unir nos voix.

Le rythme des répétitions est un peu exigeant, trois fois par mois, mais le résultat est là : ensemble, assez rapidement, nous arrivons à produire du beau. Quand un chant est au point, nous sommes heureux, et même émus, d'y être arrivés alors qu'on pensait bien, en le découvrant, qu'on n'y arriverait jamais.

Vous êtes invité à prendre contact avec nous. Venez par exemple assister à l'une de nos répétitions. La mairie se fera un plaisir de vous communiquer les coordonnées de l'un ou l'autre d'entre nous.

Théâtre Junior

Les cours de Théâtre reprendront le 17 septembre 2013

Horaires, le mardi pour les maternelles de 16h45 à 17h45, du CP au CE2 de 17h45 à 18h45, du CM1 – 6ème de 18h45 à 20h30, pour les collégiens le jeudi de 19h30 à 21h.

Section Lycéen - 1 dimanche par mois de 10h30 à 17h. Représentation en Mai 2014.

Reprise du spectacle de 13 "Départ immédiat" le 7 décembre au profit du Téléthon.

Pour plus de renseignements Cécile Hémon :
06 74 90 89 90 • *theatrejunior@gmail.com*

Le Cimetière des Chrétiens de confession Protestante

Dans le dernier journal de Mars, nous avions évoqué la vie de Léon Renouard de Bussière. Nous découvrons à présent, le cimetière familial des de Bussière (ou de Bussierre) dans lequel est enterré le Baron, ainsi que quelques membres de sa famille... Sur les tombes **du côté droit, nous pouvons lire, les inscriptions suivantes...** **Nous avons ajouté le lien de parenté avec Léon de Bussière.*

Première tombe	Elisabeth BOURLON DE SARTY Vicomtesse de BUSSIERE Née à Gif (S. et O.) le 16 novembre 1853. Décédée à Paris, le premier mai 1925. "Seigneur, Tu as été une retraite (un refuge) d'âge en âge" - psaume 90 v.2 *Belle-fille de Léon de B., épouse de Maurice, mère de Marthe**
Deuxième tombe	Maurice RENOUARD vicomte de BUSSIERE capitaine de cavalerie décoré de la médaille de 1870 né à Paris le 17 février 1845, mort à Paris le 9 avril 1915 *3ème enfants de Léon de B.**
Troisième tombe	*"Heureux les miséricordieux"* Emilie Amanda BECKER baronne Léon RENOUARD DE BUSSIERRE née à Paris, le 20 janvier 1819. Décédée à Paris, le 23 décembre 1901. *"Bienheureux les cœurs purs* *Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur* *Qu'ils reposent de leurs travaux.* *Leurs œuvres les suivent"* *Epouse de Léon de B.**
Quatrième tombe	Etienne, Athanase RENOUARD DE BUSSIERE - sous-lieutenant d'artillerie, Né à La Houssaye, le 26 avril 1848. Blessé à la bataille de Montmesly le 30 novembre 1870. Mort à Paris, le 1er décembre suivant. *"L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a ôté Que le nom de l'Eternel soit béni" Job 1 v.21* *4ème enfant de Léon de B.**
Croix centrale	Vers le mur côté droit, plaque à la mémoire de FRÉDÉRIC RENOUARD DE BUSSIÈRE Capitaine des mobiles de la Loire Né à La Houssaye, le 2 octobre 1838. Mortellement blessé à la bataille de LADON (Loiret) le 24 novembre 1870. Décédé à LADON le 28 novembre 1870. Inhumé à ST-ROMAIN (Loire) *1er enfant de Léon de B.**
Cinquième tombe	Léon Baron RENOUARD DE BUSSIERRE ancien conseiller d'Etat, vice-président du Conseil Général du Bas-Rhin commandeur de la Légion d'Honneur. Né à Strasbourg, le 16 janvier 1808. Décédé à Vignolles, le 17 février 1895. *"Le Christ est ma Vie, et la mort est un gain" Philippiens 1 v 21*
Sixième tombe	François-Jean-Henry de WITT GUIZOT, colonel honoraire, maire d'OTTROTT (Bas-Rhin) Commandeur de la Légion d'Honneur, décoré de la croix de guerre. Né à Paris le 22 mai 1870. Décédé à Paris le 14 mai 1939. *"J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la Foi"* *"Père, mon désir est que là où je suis ceux que Tu m'as donné, y soient aussi avec moi"* *"L'Etemel est bon. Il est une forteresse au temps de la détresse et Il connaît ceux qui se retirent vers Lui" Nahoum 1 v.7* *Epoux d'une petite-fille de Léon de B. : Marthe et lui-même, petit-fils du premier Ministre Guizot.**
Septième tombe	Marthe de WITT GUIZOT née RENOUARD DE BUSSIERE, ancien maire d'Ottrott Né à Saumur le 22 novembre 1876 - Décédé à Strasbourg le 2 décembre 1949. *"Heureux ceux qui procurent la Paix car ils sont appelés enfants de Dieu" Matthieu 5 v.9* *"Cherchez toujours à faire le bien" 1ère Thessal.* *Petite-fille de Léon de B., fille de Maurice de B. et d'Elisabeth Bourlon de Sarty, épouse de François de Witt-Guizot. et mère de Françoise Brocard.*
Puis vers le côté gauche...	
Première tombe	Vve Frida LAVERMER, décédé à La Houssaye, le 3 janvier 1916 dans sa 66ème année. *"Heureux ceux qui..."*
Deuxième tombe	Lucie-Valentine RENOUARD DE BUSSIERE née à Paris, le 3 novembre 1841 décédée à Paris le 19 janvier 1927. *2e enfant de Léon de B.et épouse Joly de Bammeville** "Dieu essuiera toutes larmes de leurs yeux, la mort ne sera plus"
Troisième tombe	Eric-Edmond JOLY DE BAMMEVILLE, né à Saint Quentin, le 25 mai 1838 décédé à Paris le 2 juin 1916 *"Heureux sont à présent, ceux qui meurent dans le Seigneur"* *Beau-fils de Léon de B., époux de Lucie-Valentine. Maire de La Houssaye de1899* *Il est président de la Compagnie d'Assurances "Le Phenix", et administrateur du journal "Le Courrier de La Haute Marne".* *C'est lui qui fonde l'Hospice de Pommery et lègue le château à l'Association de Bienfaisance des protestants de Saint-Quentin.*
Quatrième tombe	Françoise BROCARD, née de Witt-Guizot née à Paris le 26 décembre 1902, décédée à Paris le 10 janvier 1954. *Fille de Marthe et François de Witt-Guizot et Arrière-petite-fille de Léon de B.**

Léon de Bussière, sa vie en dehors La Houssaye

Deux maires d'Ottrott sont enterrés dans le cimetière des protestants. Quels sont les liens entre La Houssaye et cette ville d'Alsace ? Comment Marthe, petite fille de Léon de Bussière, devint-elle Maire d'Ottrott ?

Issu d'une famille protestante originaire du Cher, longtemps établie en Suisse, Léon Renouard de Bussière avait épousé en 1837 Amanda Emilie Becker, fille d'Alexandre Christian Becker, négociant danois, propriétaire du château de la Houssaye-en-Brie, et d'Adèle Hottinguer. C'est ainsi que Léon de Bussière arriva dans notre village. A partir de 1858, il semble avoir partagé sa vie entre une probable résidence parisienne, le château de la Houssaye , propriété de sa belle-famille les Becker/de Mimont et un château du XIXe entouré d'un parc magnifique, le Domaine de Windeck, dont il fit l'acquisition à Ottrott. Il sera d'ailleurs Conseiller Général du Bas-Rhin de 1863 à 1867.

En 1873, il fut admis à la retraite comme conseiller d'Etat, mais il continua ses séjours à la Houssaye, faisant toujours partie du Conseil municipal.
Dans sa propriété d'Ottrott, Léon de Bussière réalisa d'importantes modifications sur la maison et sur les dépendances. Il poursuivit les plantations dans le grand parc qu'il unifia en une seule entité. Ses acquisitions firent une large place aux essences d'origine américaine, parmi lesquelles des séquoias géants, qui comptent aujourd'hui parmi les plus grands spécimens d'Europe.

Son fils Maurice de Bussière, né en 1845, fut probablement l'héritier du domaine de Windeck.
Marthe de Bussière, fille de Maurice, en hérita à son tour après le décès de son père en 1915. Elle avait épousé en 1896 François de Witt-Guizot (1870-1939), petit-fils de François Guizot, le ministre de Louis-Philippe. De 1919 à 1939, François et Marthe de Witt-Guizot firent de fréquents séjours à Ottrott avec leurs trois filles Suzanne, Françoise et Simone.

Le Colonel, François de Witt-Guizot, ami du maréchal Lyautey, devint maire d'Ottrott de 1934 à 1939. A l'instar du grand-père de sa femme, il était très engagé dans les mouvements protestants. Il est cité notamment en tant que président des Eclaireurs Unionistes de France de 1929 à 1939 et président de la Société de l'histoire du protestantisme français de 1935 à 1939. Il fut aussi chargé de la préparation de l'évacuation des Alsaciens-Lorrains dans le sud-ouest de la France en 1939.

Veuve depuis 1939, Marthe de Witt-Guizot resta à Ottrott jusqu'en juin 1940, tout en assurant d'importantes responsabilités dans la Croix-Rouge française. En 1941, le château fut réquisitionné par la SS et occupé par une école de formation de "Blitz mädel". En 1944, Marthe de Witt reprit possession de son domaine. Elle fut maire d'Ottrott de 1945 à 1947. Après son décès en 1949, elle fut inhumée au cimetière familial protestant de La Houssaye auprès de son mari.
La propriété d'Ottrott resta en indivision pendant trois ans entre ses filles Suzanne, née en 1898, Françoise, née en1902, épouse de Guy Brocard, et Simone, née en 1906, mariée avec Raoul de Seynes.

En 1952, Françoise Brocard devint propriétaire du domaine de Windeck. Sa sœur Simone hérita du château de la Houssaye et du chalet Bussière, situé à Ottrott en bordure du parc. Après le décès de Françoise en 1954, Guy Brocard conserva pendant quelques années la propriété d'Ottrott. Il céda ensuite une partie du domaine à un promoteur immobilier. En 1964, il vendit le château et son parc à l'association "Le Foyer de Charité d'Alsace". Le parc et une partie du château sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis1992.

Thème du printemps : La culture en bac

Quelques conseils de Claude et Frère Daniel, jardiniers professionnels...

1 - Les bacs :
Vous pouvez fabriquer vous-même vos bacs. Choisir des planches de bois plutôt du type chêne que vous ne serez pas obligé de traiter contre l'humidité. Il faut en effet éviter le plus possible de peindre ou de lasurer, des produits toxiques peuvent migrer dans le sol ou l'air.
Recouvrir ces bacs de films géotextiles. Faire des trous permettant l'évacuation du surplus d'eau. La stagnation d'eau est à l'origine du pourrissement de bien des racines. De plus, pour laisser la terre "s'aérer", il faut tapisser le fond du bac d'une couche de sable grossier, de gros gravier ou de billes d'argile.
Si vous avez des bacs en béton, il faudra veiller à protéger vos plantes en hiver, car le béton est sensible aux écarts thermiques.Vous pouvez isoler vos bacs avec du polystyrène expansé et recouvrir l'ensemble de panneaux en bois.
Attention évitez de disposer vos bacs près d'un mur blanc, celui-ci réchaufferait votre bac risquant de dessécher plus vite la terre ou de griller une plante fragile.

2 - La terre :
Tous les deux ans, renouveler la terre sur une épaisseur de 10 à 15 cm.
Composer vous-même le mélange :
1/3 terreau (compost) + 1/3 tourbe (d'aspect légèrement blond) + 1/3 terre franche (terre de votre jardin)
Pour le terreau, soit vous le faites vous-même dans un coin de votre jardin. (Ce sera le thème d'un prochain RDV du verger), soit vous le trouvez dans le commerce sous forme "prêt à l'emploi" proposés en sacs.
Évitez les terreaux dits "universel" ou "horticole", qui sont généralement de qualité inférieure. Évitez également les terreaux constitués de morceaux assez grossiers: ils sèchent rapidement, ne se réhydratent pas et forment une croûte blanche en surface. Les plantes n'y trouvent pas assez d'éléments nutritifs. Ne jamais ajouter d'engrais sur un sol sec, les plantes ne peuvent pas en profiter, ni sur les feuilles qui risqueraient d'être esquintées.

3 - L'arrosage :
Toute culture en bacs nécessite un arrosage régulier. Attention à ne pas oublier les plantes en hiver. Elles ont toujours besoin d'eau, même si c'est en moindre quantité par rapport aux autres saisons.

4 - Quelles plantes ?
- Des arbres ou arbustes à pousse lente, tels que les conifères, les arbustes feuillus persistants, les arbustes à fleurs.
  Les arbustes à floraison printanière : azalée camélia, cénaothe, cerisier à fleurs, groseiller à fleurs, magnolia, pommier, prunier à fleurs…
  Les arbustes à floraison estivale et automnale :
  Buddleia, arbre à perruques, caryopteris, fushia, hibiscus, hortentia, lavatère, rosier,…
- Des bulbes de printemps (à laisser en place). Après floraison couper la fleur et laisser faner le reste pour "retonifier" le bulbe.
- Choisir en complément des vivaces résistantes et ne réclamant pas trop d'arrosage :

Géranium, pélargonium, heuchère, aster, bleuet, rudbeckia, verveine, sauge etc...
Et bien sûr les plantes aromatiques...

N'hésitez pas à participer au prochain "Rendez-vous du Verger" à l'automne !

Ouvert à tous : *"Les Rendez-vous du Verger" proposent aux amateurs de jardinage, débutants, expérimentés ou professionnels d'échanger des connaissances, des plants ou semis et d'entretenir ensemble le Verger communal, dans un esprit respectueux de l'environnent. Chaque enfant participant repart avec ses semis de printemps !*

CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER MARS 2013

1 • Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 décembre 2012 :

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du précédent conseil.

2 • S.I.E.S.M. : Délégation de travaux : Rapporteur : M. le Maire

La question est reportée au prochain conseil municipal car une réflexion complémentaire est nécessaire à la prise de décision.

2 • Adhésion de la commune de Cesson au S.I.E.S.M. : Rapporteurs : M. le Maire

Le Syndicat Intercommunal des Energies de Seine-et-Marne (S.I.E.S.M.) demande l'avis du conseil Municipal sur l'adhésion de la commune de Cesson à ce syndicat d'électrification.
Considérant le rapport de M. le Maire ;

Après en avoir délibéré ;
LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE

EMET un avis favorable pour la demande d'adhésion de la commune de Cesson au S.I.E.S.M.

3 • Convention Initiative 77 chantier Bussière : Rapporteurs : M. le Maire et M. STEFANIK

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil municipal la convention à intervenir entre Initiatives 77 et la commune de La Houssaye-en-Brie relative à la prolongation du chantier de réaménagement des combles du bâtiment communal rue de Bussières.
Il est rappelé que le chantier a débuté en janvier 2013 et durera jusqu'au 6 avril 2013.
La destination de cet espace n'est pas définie à ce jour.
M. STEFANIK rappelle les objectifs de l'association Initiative 77 pour les personnes en réinsertion. Les conventions sont désormais établies à chaque chantier par Initiative 77 en lieu et place de la convention annuelle du Syndicat Intercommunal de Centre Brie.

Considérant le rapport de M. le Maire et de M. STEFANIK ;

Après en avoir délibéré ;
LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE

AUTORISE M. Jean ABITEBOUL, Maire, à signer la présente convention.
DIT que les dépenses seront inscrites à l'article 6554 du budget de l'exercice en cours.

4 • Déclaration préalable pour les divisions en propriété ou en jouissance : Rapporteurs : M. le Maire.

La délibération n°77 229 12 00042 du 19 décembre 2012 a fait l'objet d'observation de la part du contrôle de légalité. Cette délibération n'est pas suffisamment motivée par des circonstances de droit et des circonstances de fait. La délibération doit être motivée par les raisons pour lesquelles une protection particulière des sites, des milieux naturels et des paysages, paraît nécessaire.
Considérant qu'il existe sur le territoire de la commune un Château et son parc, immeuble classé ou inscrit au titre des monuments historiques et, l'instauration sur la commune d'une servitude avec la constitution d'un périmètre de protection de ce monument historique et considérant l'intérêt de la commune à préserver la qualité des paysages et le caractère architectural du village et, d'en assurer le maintien et le respect ;

Après en avoir délibéré ;
LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE

DECIDE d'abroger la délibération n°77 229 12 00042 du 19 décembre 2012, transmise au contrôle de légalité le 23/01/2013.
DECIDE de soumettre les divisions en propriété ou en jouissance à une procédure de déclaration préalable, à compter du 2 mars 2013, sur les zones UA et UB du Plan d'Occupation des Sols, en application de l'article L 111-5-2 du Code de l'urbanisme,

5 • Planification des travaux d'accessibilité : Rapporteur : M. le Maire et M. STEFANIK

Selon la réglementation, les bâtiments recevant du public doivent être accessibles à toutes les personnes à mobilité réduite avant le 31 décembre 2014.
Pour les travaux de voiries, ils seront réalisés au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'entretien.
M. STEFANIK expose les travaux à réaliser ainsi que leur planification.

Après en avoir délibéré ;
LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE

DECIDE de valider le planning prévisionnel de travaux à réalisés dans le cadre du P.A.V.E.et des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux.

6 • Modification du temps de travail d'un adjoint administratif de 2ème classe : Rapporteurs : M. le Maire

Compte tenu de l'activité d'un adjoint administratif de 2ème classe dont la durée de travail hebdomadaire se répartit entre la commune et le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la région de La Houssaye-en-Brie (S.I.A.E.P.A.) à part égale, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service d'un adjoint administratif de 2ème classe.

Cette modification est assimilée à une suppression d'emploi et à la création d'un nouvel emploi car elle modifie au-delà de 10 % la durée initiale de l'emploi.

Après en avoir délibéré ;
LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE

DECIDE d'adopter le changement de la durée hebdomadaire d'un adjoint administratif de 2ème classe à 17h30 pour la Commune à compter du 1er mars 2013.

7 • Remboursement QUATREM : Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire informe le Conseil municipal que suite au décès de Stanislas WALTER, la compagnie d'assurance QUATREM propose le versement d'un capital décès à reverser à Madame Elisabeth WALTER.

Après en avoir délibéré ;
LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE

ACCEPTE le versement de la part de la compagnie d'assurance.
DIT que celle-ci fera l'objet d'un reversement à Madame Elisabeth WALTER.
DIT que la recette sera imputée à l'article 6419 de l'exercice en cours et que la dépense sera imputée à l'article 6488.

8 • Réforme des rythmes scolaires : Rapporteur : M. le Maire

La réforme des rythmes scolaires consiste à faire travailler les enfants sur 4,5 jours par semaine (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi) et de diminuer le temps journalier des enfants de 45 minutes afin de les ouvrir à d'autres activités.
Le décret prévoit que cette réforme soit appliquée à la rentrée de septembre 2013 sauf pour les communes qui en demandent le report. Les communes qui appliquent la réforme à la rentrée de septembre 2013 auront une aide de 50€ par enfant.
Les représentants des parents d'élèves et les professeurs des écoles ont été rencontrés et de manière unanime ont exprimé le souhait de reporter la mise en place de cette réforme à septembre 2014.
Compte tenu des difficultés d'organisation et du temps nécessaire à la mise en place de cette réforme expose les raisons pour lesquelles il en demandera le report.
En accord avec le conseil municipal, M. le Maire va adresser au conseil général un courrier de demande de report de cette réforme à la rentrée de 2014.

9 • Questions diverses :

A • Informations liées à la Communauté de Communes du Val Bréon (C.C.V.B.)

- Mortcerf a intégré la CCVB au 1/1/2013.
- M. le Maire informe le conseil municipal des difficultés rencontrées par le conseil communautaire avec la commune de Châtres concernant le reversement de la taxe foncière.
- Un architecte est venu présenter aux membres du conseil communautaire le projet de rénovation de la ferme des vieilles chapelles. La première tranche concerne le siège de la Communauté de Communes, une crèche de 80 lits et l'aménagement paysager du site. La deuxième tranche concerne une salle de spectacle de 450 places.
- M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a été nommé délégué de la Communauté de Communes du Val Bréon au sein du syndicat de la fibre optique nouvellement créé.
- Le Festi'Val Bréon débutera le 7 avril à Fontenay-Trésigny et durera un mois.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2013

LCOMPTE ADMINISTRATIF 2012
M. le Maire ayant quitté la salle, la séance est présidée par M^me^ GOBARD. Le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2012 dont les écritures sont conformes aux écritures du comptable du Trésor.
Le compte administratif présente :
- un excédent de fonctionnement de : 707 567.31 €
- un déficit d'investissement de : 80 124.25 €, tenant compte des restes à réaliser de l'exercice à reporter sur 2013

COMPTE DE GESTION 2012
Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2012
Après retour de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, considérant le résultat 2012 en section de fonctionnement :
- Décide d'affecter : 80 124.25 € en section d'investissement
- Reporte en section de fonctionnement la somme de : 627 443.06 €

CONTRIBUTIONS DIRECTES 2012
Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des bases notifiées concernant les quatre taxes directes locales 2013,
Après présentation du budget primitif
- VOTE les taux des quatre taxes directes locales :
  - Taxe d'habitation : 16.53 %
  - Taxe sur Foncier Bâti : 18.43 %
  - Taxe sur Foncier Non Bâti : 47.92 %
  - Cotisation Foncière des Entreprises : 17.17 %

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2013
Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2013 par chapitre qui s'équilibre en dépenses et recettes.
- Section de Fonctionnement : 1 894 382.18 €
- Section d'Investissement : 783 000.00 €

DELEGATION DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AU SIESM (Syndicat Intercommunal des Energies de Seine-et-Marne) :
Le réseau d'éclairage public de la commune doit être mis en conformité. Le SIESM propose à la commune de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage de cette mise en conformité des sources lumineuses vétustes. La charge financière incombant à la commune est réduite de la subvention accordée par le SIESM.
Le Conseil Municipal :
- APPROUVE le programme des travaux et les modalités financières
- AUTORISE M. le Maire à signer la convention financière.

CONVENTION D'ADHESION POUR LE FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT :
M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général de Seine et Marne a adopté un nouveau mode de calcul de la contribution des communes au budget du Fonds de Solidarité Logement (F.S.L.). La cotisation de 3 € par logement social est remplacée par une participation de 30 centimes d'euro par habitant pour les communes de plus de 1 500 habitants.
Le F.S.L. intervient auprès des ménages en difficulté sous la forme d'aides financières individuelles pour l'accès ou le maintien dans le logement.
M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a signé la convention d'adhésion de la commune et que le montant de la contribution s'élève à 487 € pour l'année 2013.

QUESTIONS DIVERSES

A - Visite des archives départementales :
M. le Maire informe le Conseil municipal que la Directrice des archives départementales, accompagnée d'un collaborateur, est venue en mairie le 28 mars 2013 afin de faire le point sur les archives de la commune et les modalités de conservation et de classement.
Le Conseil Municipal se prononcera lors d'un prochain conseil municipal des orientations à prendre en fonction du compte-rendu de cette visite.

B - Communauté de Communes du Val Bréon (C.C.V.B.) :
M. le Maire informe le Conseil municipal que la Direction Départementale des territoires a commencé les travaux de voirie près de la Gare de Marles en Brie. Ces travaux intègrent la pose de fourreaux pour le passage de la fibre optique (futur réseau numérique haut débit).

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2013

Election des délégués du futur syndicat mixte départemental de Seine-et-Marne (SDESM) :
En application d'un arrêté préfectoral, 5 syndicats d'électrification seront fusionnés au sein du Syndicat Mixte Départemental de Seine-et-Marne (SDESM) à partir du 1er janvier 2014. Compte-tenu du système de représentativité, le conseil municipal doit désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant.
Compte-tenu des candidatures de M. DURAND, M. STEFANIK et de Mme GOBARD, le conseil municipal, à l'unanimité :
- a élu comme délégués représentant la commune au sein du comité de territoire :
  - 2 délégués titulaires :
    - M. DURAND Gilles.
    - M. STEFANIK Fabrice.
  - 1 délégué suppléant
    - Mme GOBARD Sylvie.

Arrivée de Mme TKATCH à 20h15.

Marché d'entretien de l'éclairage public :
Le Syndicat Intercommunal des Energies de Seine-et-Marne (SIESM) assurait, pour les années 2011, 2012 et 2013, une prestation dans le cadre de l'entretien de l'éclairage public de ses communes adhérentes. Le SIESM souhaite poursuivre cette prestation dans l'intérêt des dites communes jusqu'en 2016. Un marché public va être lancé.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
- Décide de déléguer à travers un contrat de maintenance l'entretien de l'éclairage public au SIESM d'une durée de trois ans (2013 à 2016). Ce contrat consiste en :
  - cinq visites annuelles avec vérification du réseau d'éclairage public avec une mise en service du réseau et le remplacement du matériel défectueux,
  - exclusivement lors des visites, le SIESM prend en charge le remplacement des lampes, amorceurs et condensateurs ; en dehors des visites, le coût du matériel est à la charge de la commune en application du BGPU,
  - identification et géolocalisation des ouvrages (armoires et foyers lumineux).
- Autorise le SIESM à négocier pour le bénéfice de la commune à travers ce contrat, le bordereau de prix correspondant aux prestations payées par la commune, c'est-à-dire le matériel changé.

Travaux d'enfouissement 2014 :
Le Syndicat Intercommunal des Energies de Seine-et-Marne (SIESM) a transmis un Avant-Projet Sommaire concernant les travaux d'enfouissement des réseaux pour une réalisation en 2014.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
- Approuve le programme de travaux et les modalités financières,
- Délègue la maîtrise d'ouvrage au SIESM concernant le réseau d'éclairage public,
- Demande au SIESM de lancer pour 2014 l'étude et les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques du chemin de Chantepie,
- Le montant des travaux est estimé d'après l'Avant-Projet Sommaire à :
  - 182 764.00 € HT avec une participation communale de 36 553.00 € HT pour la basse tension
  - 97 693.00 € TTC pour l'éclairage public avec une subvention du SIESM estimée à 35 000.00 € HT soit à charge pour la commune : 62 693.00 € TTC (option 1)
  - 99 368.00 € TTC pour les communications électroniques.
- Autorise le Maire à signer les conventions financières relatives à la réalisation des travaux.

Résultats des marchés publics en cours
Deux marchés publics à procédure adaptée ont été lancé en mars 2013 concernant la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) et les travaux de VRD dans les équipements et sur les voies de la commune de La Houssaye-en-Brie A l'issue de cette commission, les candidats ont été choisis : Eu.Créal pour la révision du P.O.S. et Colas pour l'entretien de la voirie.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
- Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés publics suivants :
  - Révision du Plan d'Occupation des Sols
  - Travaux de VRD dans les équipements et sur les voies de la commune de La Houssaye-en-Brie
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget de la commune.

Subventions aux associations
Les associations hulsétiennes ont effectué leur demande de subventions pour l'année 2013.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
Vote les subventions communales de l'année 2013 suivantes :

Aikido	**800.00 €**	Unanimité / M. Caralp ne prend pas part au vote
Amicale du personnel	**1 000.00 €**	Unanimité
Anim'et Ludo	**3 200.00 €**	Unanimité
Aqua LH	**500.00 €**	Unanimité M. Caralp et M. Stéfanik ne prennent pas part au vote
Association des Anciens combattants	**250.00 €**	Unanimité
Association des jeunes sapeurs-pompiers de Fontenay-Trésigny	**250.00 €**	Unanimité
Bibliothèque sonore de Meaux	**100.00 €**	Unanimité
Caisse des écoles	**7 500.00 €**	Unanimité
Centre Communal d'Action Sociale	**4 000.00 €**	Unanimité
Centre 77 - Association d'aides à domicile	**2 484.00 €**	Unanimité
Centre Brie	**650.00 €**	Unanimité
Comité départemental handisports	**150.00 €**	Unanimité
Comité des fêtes	**2 000.00 €**	Unanimité
Compagnie Phicel	**1 750.00 €**	Unanimité
Coopérative scolaire	**1 000.00 €**	Unanimité
Croix rouge	**100.00 €**	Unanimité
Détente 3	**650.00 €**	Unanimité
Entraide déplacement-Familles Rurales	**250.00**	Unanimité
FC La Houssaye	**1 550.00 €**	Unanimité
G'ART	**800.00 €**	Unanimité / M^me^ TKATCH ne prend pas part au vote
Grenier 77	**100.00 €**	Unanimité
Halte-garderie de Tournan	**80.00**	Unanimité
Les Amis de La Houssaye	**1 300.00 €**	Unanimité
Les restos du cœur	**200.00**	Unanimité
MPCT (Mutuelle du personnel communal)	**180.00 €**	Unanimité
Les Malandrins	**500.00**	Unanimité
Sound of Tana	**100.00**	Unanimité / M. Abiteboul ne prend pas part au vote
Tennis Club La Houssaye	**1 200.00**	Unanimité / M. Joanny ne prend pas part au vote
Vie libre	**200.00**	Unanimité
TOTAL DES SUBVENTIONS	**32 844.00 €**	

Règlement de l'accueil de loisirs sans hébergement et périscolaire :
Les règlements de l'accueil de loisirs sans hébergement et de l'accueil périscolaire doivent être modifiés afin de tenir compte de leur ouverture pour les enfants de la moyenne section de maternelle,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
- Décide de modifier le règlement de l'accueil de loisirs sans hébergement existant afin d'intégrer ce changement.
- Décide de modifier le règlement de l'accueil de loisirs périscolaire existant afin d'intégrer ce changement.

Vacations d'adjoints d'animation pour l'accueil de loisirs sans hébergement :
Monsieur le Maire ne prend pas part au vote de la présente délibération.
Le Conseil municipal, considérant qu'il convient de recruter, sur 2013 des adjoints d'animation pour l'accueil de loisirs des 4 à 14 ans pour les vacances scolaires du 6 juillet 2013 au 3 septembre 2013.
• Décide de fixer, à l'unanimité, le taux de vacation à 95.00 € par jour de présence.
• Décide de fixer à l'unanimité l'indemnité de nuitée à 40,00 € par nuit.

Participation des familles pour le séjour à Buthiers - Enfants de l'accueil de loisirs :
Le Conseil Municipal considérant les dépenses résultant de l'organisation du stage et de l'accueil de loisirs à Buthiers, du 22 au 26 juillet 2013 :
• Fixe à l'unanimité à 155.00 € par enfant le séjour.

Participation des familles pour le stage équestre à la Croix Sainte-Marthe – Enfants de l'accueil de loisirs :
Le Conseil Municipal considérant les dépenses résultant de l'organisation du stage de "poneys" organisé à la Croix Sainte Marthe, du 15 au 19 juillet 2013 :
• Fixe à l'unanimité à 33.00 € par enfant le séjour hors coût du centre de loisirs.

Tarifs pour l'accueil de loisirs sans hébergement :
Le Conseil Municipal :
- Décide à l'unanimité de ne pas modifier les tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement pour l'année 2013/2014.

Décision modification budget primitif 2013 :
Suite aux remarques faites par la Trésorerie de Rozay-en-Brie, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative du budget primitif 2013 qui s'équilibre en dépenses et recettes.
- Section d'Investissement :
  o Augmentation de crédits : 110 397.07 €
  o Diminution de crédits :
    • 21311 : 55 397.07 €
    • 21713 : 40 000.00 €
    • 2181 : 15 000.00 €

Réfection des registres :
Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de restaurer certains documents appartenant au fonds des archives de la commune. Cette restauration concerne 7 registres des actes de naissances, mariages et décès pour les années 1878 à 1942 et une table décennale et alphabétique des actes de naissances et adoptions 1er floral de l'an 2.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
• Décide de demander à Monsieur le Président du Conseil Général, l'attribution d'une subvention s'élevant à 30% du montant hors taxe des travaux qui seront réalisés.
Le Conseil Municipal se prononcera après estimation des coûts sur le transfert éventuel des archives plus anciennes à la Direction des archives départementales.

Règlement municipal du jardin de Bussière :
Considérant que pour des raisons d'ordre public, de protection du patrimoine communal, de sécurité et d'hygiène publiques, il y a lieu de fixer par voie réglementaire les dispositions applicables à la fréquentation du Jardin de Bussière, le conseil municipal :
• Adopte à l'unanimité un règlement intérieur pour le jardin de Bussière.

Représentativité applicable au conseil communautaire :
Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur les règles de représentativité au conseil communautaire suite à la demande de la Préfecture, le conseil municipal :
• Opte à l'unanimité pour la répartition des sièges comme énoncé dans les statuts de la Communauté de Communes du Val Bréon.

Taxe locale sur les publicités extérieures :
Considérant que le conseil municipal peut instaurer une taxe locale sur la publicité extérieure, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur cette possibilité. Le conseil municipal :
• Décide à l'unanimité d'instaurer une taxe locale sur la publicité extérieure pour les supports publicitaires fixes, dans la limite du territoire de la commune, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique,
• Décide à l'unanimité de fixer les tarifs de cette taxe conformément aux dispositions de l'article L.333-9 du code général des collectivités territoriales.

Tarifs photocopies :
Considérant que les tarifs n'ont pas été actualisés depuis le passage à l'euro, le conseil municipal :
• Décide, à dix voix pour et 2 voix contre, de porter le tarif des photocopies délivrées aux habitants, comme suit :
  - 0.30 € pour un format A4 ou A5.
  - 0.40 € pour un format A3 ou un recto-verso A4 ou A5.
  - 0.50 € pour un format A3 recto-verso.

QUESTIONS DIVERSES

A - Plan d'Occupation des Sols :
Suite au recours d'un particulier, la révision du Plan d'Occupation des Sols datée de 2000 a été cassée par jugement du Tribunal administratif en date du 11 avril 2013. La commune est dorénavant réglementée par le Plan d'occupation des Sols de 1992, plan plus restrictif que la révision annulée.

B - Prestataire de la restauration scolaire :
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une négociation est en cours entre la Caisse des Ecoles et un prestataire au sujet de la restauration scolaire.

C - Rétrocession parcelles communales :
Un projet de division a été dressé par un géomètre à la demande de deux propriétaires de la Place du Maréchal Augereau dans le but de demander à la commune une rétrocession de celles-ci à leur profit. Un courrier va être adressé par la mairie au service des domaines afin d'estimer la valeur de ces parcelles.

D - Syndicat Intercommunal des Energies de Seine-et-Marne (S.I.E.S.M.) :
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un service d'assistance aux bilans thermiques est mis à disposition des communes membres du S.I.E.S.M.

E – Manifestations :
Monsieur le Maire rappelle qu'il est prévu que la fête de la musique qui était prévue sur la place du village le samedi 22 juin aura lieu finalement au Cube, cela compte-tenu de l'incertitude des conditions météorologiques.
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une "Journée des Solidarités" avec pour thème "Des gestes qui sauvent" est organisée par la commune le 21 septembre prochain au Cube. A cette occasion, un détecteur de fumée sera offert par la municipalité à chaque foyer qui se sera préalablement inscrit en mairie avant le 8 septembre 2013.
Monsieur Stéfanik informe le Conseil Municipal qu'une réunion d'information sur les thèmes des vols et des cambriolages est organisée par les communes de Marles-en-Brie, Crèvecœur-en-Brie et la Houssaye-en-Brie. Elle sera animée par la gendarmerie de Mortcerf et se déroulera le 1er juillet 2013 à 20h30 au Cube.

F - Football club de La Houssaye-en-Brie :
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'équipe junior du club de foot a remporté le challenge Thuram, compétition annuelle organisée par le département. Monsieur le Maire félicite les bénévoles et les joueurs qui ont participé à cette réussite.
Monsieur le Maire informe également le Conseil Municipal de la demande de cette association d'organiser une brocante au mois de septembre 2013. Après débats, le Conseil Municipal ne répond pas favorablement à cette demande. Il estime en effet que la tenue de deux brocantes annuelles sur la commune ne permettrait pas à chaque brocante de rencontrer le succès escompté (l'une affaiblissant l'autre).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.

Date/horaires	Manifestation	Organisateur	Lieu
Septembre 2013			
Samedi 7 septembre	Forum des Associations	Commune / Associations	Cube
Dimanche 15 septembre	Randonnée du Patrimoine	MARCH/C.O.L.C.B. Les Amis de La Houssaye	Départ Marles
Samedi 21 septembre 14h à 18h30	Journée des solidarités "Apprenons à sauver une vie"	Commune	Cube
Octobre 2013			
Dimanche 6 octobre	Broc aux vêtements d'automne	Anim'et Ludo	Cube
Samedi 12 octobre	Jubilés des 40 ans + Exposition	Les Amis de la Houssaye	Jodelle
Dimanche 13 octobre 15h30-17h	"Les rendez-vous du Verger" Récolte du Verger Ateliers brico. - Jeux sportifs Apporter vos tartes aux fruits de saison	Associations, Bénévoles et Commune	Au Verger Parking du Cube (annulé si pluie)
Dimanche 27 octobre	Fermeture de la pêche	Amicale de la Pêche	Marnières
Vacances Toussaint	Réunion prévention escroqueries et vols	Commune Gendarmerie	Cube
Jeudi 31 octobre	Bal des sorcières et des monstres	Anim'et Ludo Centre de loisirs	Cube
Novembre 2013			
Lundi 11 novembre à 10h15	Commémoration Armistice 1914-18	Anciens combattants Commune	Monument aux morts
Samedi 16 novembre	Soirée DISCO - 70's/80's	Comité des fêtes	Cube
Samedi 16 novembre Dimanche 17 novembre	Théâtre "cimetière des Saules"	Atelier théâtre Anim'et Ludo	Cube
23 et 24 novembre	12ème Marché de Noël	Les Amis de La Houssaye AIPEH	Cube
Dimanche 24 novembre	Broc' aux jouets	Anim'et Ludo	Préau couvert de l'école
Samedi 30 novembre Matin	Remise des Carrés d'Art	Commune Anim'et Ludo	Cube
Décembre 2013			
Vendredi 6 décembre Samedi 7 décembre	Téléthon 2013 DÉPART IMMÉDIAT, spectacle de théâtre tout public	Associations, bénévoles et Commune	Cube
Vendredi 13 décembre 20h30	Clowns Belges : WUR WUR	Scènes Rurales	Cube
Samedi 14 décembre De 14h à 18h	Stage scrapbooking Ados / Adultes Atelier créatif, cartes de Noël	Anim'et Ludo	Salle Jodelle
Samedi 14 décembre De 18h à 21h	Les "Houx d'or" (Challenge du fair-play)	Football Club	Cube
Dimanche 15 décembre	Repas des Anciens	Commune	
Janvier 2014			
Samedi 11 Janvier 2014 9h30	Vœux du Maire Toute la population du village est conviée	Commune	Cube

Adresses et numéros utiles

Administrations

MAIRIE
Place du Maréchal Augereau • 77610 LA HOUSSAYE EN BRIE
Tél. **01 64 07 41 27** • Fax **01 64 07 57 76**
Mail : *mairie.lahoussaye.77@wanadoo.fr*
http://www.lahoussaye.csime.eu/index.php

Horaires d'ouverture périodes scolaires :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00
et de 16h30 à 17h30 - Ouverture essais les mardis jusqu'à 19h
Samedi de 8h45 à 11h30
Vacances scolaires : Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h45 à 12h00 - Samedi de 8h45 à 11h30

CENTRE DE LOISIRS
Tél. **01 64 07 47 28**

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL EAU ET ASSAINISSEMENT
Tél. **01 64 07 47 08** • En mairie de La Houssaye en Brie
Horaires et jours d'ouvertures identiques à la mairie

LA POSTE
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
de 9h00 à 12h00 - Tél. **3631**

SOUS PRÉFECTURE DE PROVINS
17 rue Sainte Croix • 77487 PROVINS CEDEX / Tél. **01 60 58 57 77**
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Service Etrangers ouvert de 9h00 à 12h30

Commerces

BOULANGERIE
15 rue de Bussière - Tél. **01 64 07 45 18**

ÉPICERIE GÉNÉRALE
30 place du Maréchal Augereau - Tél. **01 64 07 48 66**

CAFÉ ET RESTAURANT
49 place du Maréchal Augereau - Tél. **01 64 42 07 14**

LA FERME AU CHOCOLAT
98A avenue du Général Leclerc - Tél. **01 64 25 56 96**

LES JARDINS DE LA HOUSSIETTE
lesjardinsdelahoussiette@hotmail.fr - Tél. **01 64 07 44 84**

FURS AND CO CREATIONS
98D avenue du Général Leclerc
www.fursandco.com - Tél. **01 64 07 47 74**

TAXI LAURENT
La Houssaye en Brie - Tél. **06 81 88 65 88**

Urgences et dépannages

GENDARMERIE
133 rue du 27 août • 77163 MORTCERF
Tél. **17** ou **01 64 04 30 24**

POMPIERS
Av. des Héros de la Résistance • 77610 FONTENAY-TRESIGNY
Tél. **18** ou **01 64 42 50 18** / Urgences médicales pour les week-end

E.D.F. Tél. dépannage : **0810 333 077**

G.D.F. Tél. dépannage : **0810 433 077**

CENTRE ANTI-POISON Tél. **01 40 05 48 48**

CLINIQUE DE TOURNAN
2 Jules Lefebvre • 77220 TOURNAN EN BRIE
Tél. **08 25 16 42 42**

HÔPITAL DE COULOMMIERS
4 Gabriel Péri • 77120 COULOMMIERS
Tél. **01 64 65 38 94**

CENTRE HOSPITALIER DE LAGNY
Tél. **01 64 30 70 70**

LABORATOIRES D'ANALYSE DE FONTENAY TRESIGNY
24 rue Bertaux • 77610 FONTENAY TRESIGNY
Tél. **01 64 42 61 00**

LABORATOIRES D'ANALYSE DE TOURNAN EN BRIE
7 rue des Fossés • 77220 TOURNAN EN BRIE
Tél. **01 64 07 09 98**

CABINET INFIRMIERS SOINS À DOMICILE DE LA HOUSSAYE
Dominique FONTVIELLE / Ronan CONGAL
30 place du Maréchal Augereau
77610 LA HOUSSAYE EN BRIE
Tél. **01 64 25 97 76**

ASSISTANCE MÉDICALE DE LA BRIE LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL
32 rue des Charmilles • 77610 LA HOUSSAYE EN BRIE
Tél. **01 64 25 25 26**
Conseils médicaux pour les soirs et week-end :
contacter le SAMU (15).
Pharmacie de garde pour les soirs et week-end :
contacter la gendarmerie.

Services

PAROISSE-SECTEUR PASTORAL de LA HOUSSAYE / FONTENAY
P. François CORPECHOT
PRESBYTERE de ROZAY : Tél. **01 64 25 61 74**

PÔLE EMPLOI (ANPE - ASSEDIC)
29 rue Davène et 17 rue Marcel Clavier
77527 COULOMMIERS CEDEX
Tél. **01 64 75 69 79**

Val Bréon

Tous renseignements au **01 64 51 33 26** ou *www.valbreon.fr*
Relais d'Assistantes Maternelles, Portage de repas à domicile et Transport
Transport à la demande : **01 60 02 32 32**

010713 • adunal COMMUNICATION 02 51 10 15 26